



République du Sénégal  
Région de Saint-Louis  
Département de Podor  
Arrondissement de Salde  
COMMUNE DE PETE



Solidarité – Travail - Emergence

Ministère des Collectivités territoriales, du  
Développement et de l'Aménagement des  
territoires

# PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C)

2020 - 2024

VERSION DEFINITIVE

Sous la coordination du Comité technique régional (CTR) Et  
Avec l'appui technique et financier de la CLM (projet Yellitaare) et FEED the FUTURE  
(projet Kawolor)







# Table des matières

<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	
1.1. L'atelier de lancement	
1.2. Les enquêtes IR2P et l'exploitation des données	
1.3. Les ateliers zonaux	
<b>II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE</b>	
2.1. La préparation	
2.2. L'atelier d'habilitation	
2.3. La finalisation et la restitution du PDC pour son adoption	
2.4. L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic	
2.5. La planification	
<b>II. PRESENTATION DE LA COMMUNE</b>	
2.1. Situation Géographique et Administrative	
2.2. Milieu Physique	
2.2.1. Relief et climat	
2.2.2. Les ressoucrs pédologiques et forestières	
2.2.3. Les ressources végétales et fauniques	
<b>I. LE PROFIL SOCIAL</b>	
1.1. EDUCATION ET FORMATION	
1.1.1. Préscolaire	
1.1.2. Enseignement élémentaire	
1.1.3. Enseignement Moyen	
1.1.4. L'enseignement secondaire	
1.1.5. L'enseignement Coranique	
1.1.7. L'enseignement technique et professionnel	
1.2. SANTE	
1.2.1. Le bilan épidémiologique	
1.3. HYDRAULIQUE – ASSAINISSEMENT	
1.3.1. Hydraulique	
1.3.2. Assainissement	
1.4. URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE	
1.4.1. L'urbanisme et l'habitat	
1.4.2. Le cadre de vie	
1.5. SPORTS, CULTURE ET LOISIR	
1.5.1. Sports	
1.5.2. Culture et loisir	
<b>II. PROFIL ECONOMIQUES</b>	
2.1. SECTEURS PRODUCTIFS	
2.1.1. Agriculture	
2.1.1.1. Les aménagements	
2.1.1.2. Infrastructures et équipements	
2.1.1.3. Culture maraîchère et sous pluies	
2.1.1.4. Les acteurs	
2.1.1.5. La Logique de production	
2.1.2. Elevage	

2.1.2.1. Potentialités et infrastructures d'appui.....	
2.1.3. Commerce.....	
2.1.4. Artisanat.....	
2.5. Le système financier.....	
<b>2.2. SECTEURS D'APPUI À LA PRODUCTION.....</b>	
2.2.1. Transport.....	
2.2.2. Energie.....	
2.2.3. Postes et Télécommunication.....	
2.2.3.1. Postes.....	
2.2.3.2. Télécommunication.....	
<b>III. PROFIL GOUVERNANCE LOCALE.....</b>	
3.1. Le conseil municipal.....	
3.2. Dispositif de bonne gouvernance.....	
3.3. Gestion budgétaire.....	
3.4. Mesure des performances de la Commune.....	
3.5. Dynamique organisationnelle.....	
<b>TROISIEME PARTIE PLANIFICATION.....</b>	
<b>I. DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL.....</b>	
1.1. Articulations du plan de développement au cadre strategique national (PSE, ODD).....	
1.2. La vision de développement.....	
1.2.1. Orientations stratégiques et programmes.....	
1.2.2. Programme par axe d'intervention.....	
1.2.2.1. Axe 1 transformation économique soutenue et durable.....	
2.2.2.2. Axe2- Développement social équitable et durable.....	
2.2.2.3. AXES : Gouvernance inclusive et intégrateur des Territoires.....	
<b>II. PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL, (COUT GLOBAL DU PIL ET REPARTITION PAR AXE).....</b>	
<b>III. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET MECANISME DE SUIVI EVALUATION.....</b>	
3.1. Stratégie de mobilisation des fonds.....	
3.2. Mécanisme de suivi et d'evaluation du plan.....	
<b>IV- BUDGET DETAILLE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL).....</b>	

## Sigles et abréviations

<b>AECID</b>	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement	<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>AG</b>	Assemblée générale	<b>ICP</b>	Infirmier Chef de poste
<b>AGEROUTE</b>	Agence des Travaux et de Gestion des Routes	<b>IEF</b>	Inspection de l'Éducation et de la Formation
<b>APC</b>	Agents de promotion de la santé communautaire	<b>IME</b>	Inspection Médicale des Ecoles
<b>APE</b>	Association des Parents d'Élèves	<b>LBA</b>	La Banque Agricole (, ex CNCAS)
<b>ARD</b>	Agence Régionale de Développement	<b>MAS</b>	malnutrition aigüe sévère
<b>ARSD</b>	Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie	<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ASC</b>	Agent de santé communautaire	<b>ODD</b>	Objectifs du Développement durable
<b>ASC</b>	Association sportive et culturelle	<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ASCOM</b>	Assistant Communautaire	<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers de Forage	<b>PACR - VFS</b>	Projet d'Appui aux Communautés rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal
<b>AVA</b>	Apport Volontaire Anonyme	<b>PIL</b>	Plan d'Investissement Local
<b>BCI</b>	Budget consolidé d'investissement	<b>PNDL</b>	Programme National de Développement Local
<b>CEP</b>	Commission Élargie de Planification	<b>POAS</b>	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
<b>CGE</b>	Comité de Gestion d'Établissement	<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>CNCAS</b>	Caisse Nationale de Crédits Agricoles	<b>PV</b>	Procès-Verbal
<b>CPN</b>	Consultation Prénatale	<b>PIC</b>	Plan d'Investissement Communal
<b>CPN</b>	Consultation Prénatale	<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>CTR</b>	Comité Technique Restreint	<b>PDD</b>	Plan Départemental de Développement
<b>CCL</b>	Cadre de Concertation Locale	<b>RNA</b>	Régénération naturelle assistée
<b>CTP</b>	Case des Touts - petits	<b>SAED</b>	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta
<b>CLM</b>	Cellule de Lutte contre la Malnutrition	<b>STD</b>	Service Technique Déconcentré
<b>DREEC</b>	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés	<b>SIPA</b>	Société d'Intensification de la Production Agricole
<b>DIPE</b>	Développement Intégré de la Petite Enfance	<b>SRSD</b>	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
<b>FAR</b>	Femme en Age de Reproduction	<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt économique	<b>TBPS</b>	Taux Brut de Préscolarisation



## MOT DU MAIRE

Faire de Pété un territoire dynamique, ouvert à tous, résilient et durable constitue un challenge collectif qu'il nous incombe de relever pour satisfaire les besoins des citoyens en matière de fourniture de services aux plans social, économique, culturel, entre autres.

A travers un processus participatif, inclusif et itératif, notre commune, vient de se doter, d'un nouveau plan de développement communal (PDC) succédant au plan d'investissement communal (PIC) devenu caduc. Cadre de référence, désormais, pour tous les intervenants, acteurs municipaux, communautaires comme partenaires, cet outil a été l'occasion d'éprouver toutes les parties prenantes locales sur l'attachement à leur territoire illustré par la forte mobilisation et l'engagement des femmes, des jeunes, des personnes vulnérables, des notables, des acteurs économiques, des services techniques et autres partenaires locaux tout au long du processus d'élaboration.

Aujourd'hui, à travers ce PDC, notre commune dispose d'un **levier stratégique important pour asseoir une dynamique de gouvernance locale efficace et efficiente centrée sur les priorités partagées** par tous. Pour leur prise en charge, aucune contribution, ni aucun effort ne seront négligés et trouveront auprès du conseil municipal et de ses partenaires toute l'attention requise.

Pour cela, le pari de l'appropriation devra être gagné par une nouvelle approche d'animation du développement local porté par un nouveau leadership municipal proactif s'appuyant sur un dispositif de participation citoyenne hautement sensible au genre ainsi qu'aux principes et objectifs de développement durable.

Ainsi, nous en appelons à l'engagement responsable de tous, acteurs étatiques, partenaires techniques et financiers comme la population sans exclusive, pour bâtir ensemble un futur meilleur que nous avons l'obligation de laisser à nos enfants et à nos petits fils.

Je tiens à remercier tout particulièrement le projet YELLITARE et Kawolor, qui nous ont soutenu financièrement dans ce processus, l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint Louis et les services techniques membres du comité technique régional, qui nous ont accompagné tout au long de l'exercice. Grand merci à toute la population de Pété pour sa participation et son engagement à relever le défi.

Puisse le Miséricordieux, Seul bâtisseur, nous aider dans la mise en œuvre des projets et programmes définis et faire de notre collectivité territoriale un modèle en matière de gouvernance locale efficace et performante.

**DJIBY MBAYE**, ingénieur des travaux publics principal de classe exceptionnelle, économiste des transports,  
Commandeur de l'ordre national du lion.





## INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre de sa politique de développement territorial, la Commune de Pété a entamé le processus d'élaboration de son document, Plan de Développement Communal (PDC) horizon 2020 – 2024, avec l'accompagnement technique de l'Agence régionale de Développement de Saint-Louis (ARD). Ce Plan est élaboré avec l'appui financier du projet « Yellitaré » (CLM/AECID), et le projet Kawolor (USAID).

### PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE

#### I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le processus d'élaboration s'est appuyé sur un cadre organisationnel de l'échelle régionale à l'échelle locale :

- Le Comité Technique Régional (CTR) ; Présidé par le chef de service régional de la planification et coordonné par l'Agence régionale de Développement ;
- Le Cadre de Concertation Locale (CCL) mis en place par la Collectivité Territoriale et qui regroupe les différentes catégories d'acteurs du territoire.

Le processus d'élaboration est structuré en huit (8) étapes décrites ci –dessous :

##### 1.1. L'atelier de lancement

Organisé le 18 Juillet 2019 dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville, le lancement a permis de réaliser les actions suivantes :

- ✓ Information et mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux (les élus et leaders locaux, les représentants des services techniques déconcentrés, les partenaires techniques et financiers, la société civile, etc.) ;
- ✓ Echanges et partages sur plusieurs aspects relatifs au PDC notamment sur la nouvelle démarche méthodologique ;
- ✓ Le rappel des attentes à l'endroit des élus et membres de la CCL, des populations, des enquêteurs, etc. ;
- ✓ L'adoption d'une feuille de route pour l'élaboration du PDC.

##### 1.2. Les enquêtes IR2P et l'exploitation des données

Réalisées du 20 au 24 Septembre 2019 avec :

- ✓ La tenue d'une journée de formation des enquêteurs ;
- ✓ La collecte de données sur le terrains ;
- ✓ L'organisation d'entretiens semi-structurés.

##### 1.3. Les ateliers zonaux

Deux ateliers avait été organisés pour aborder les secteurs transversaux, il a été notée dans cette étapes:

- ✓ la tenue d'un atelier au quartier d'Anambé balébé avec la présence des acteurs de 4 quartiers ;
- ✓ la tenue d'un atelier au quartier de Sinthiane I, avec la participations des acteurs de 4 autres quartiers ;
- ✓ l'animation des ateliers par les membres du Comité Technique Régional.

##### 2.1. La préparation

Il s'agit de l'étape de préparation de la logistique et de mobilisation des parties prenantes :

- ➡ la mobilisation du budget et des moyens logistiques auprès des partenaires ;
- ➡ le recrutement de facilitateurs et la contractualisation ;
- ➡ la tenue d'une réunion d'information avec les Maires des CT concernées ;
- ➡ la programmation de l'atelier d'habilitation.

##### 2.2. L'atelier d'habilitation

Il s'agit d'une séance de mise à niveau sur les outils de collecte de données et de fixation de la feuille de route. Trois activités majeures ont été réalisées :

- ✓ la fixation des objectifs et orientations du processus d'élaboration ;
- ✓ le partage et la stabilisation des outils de collecte en particulier des secteurs transversaux ;
- ✓ l'élaboration d'un calendrier de déroulement du processus.

### 2.3. La finalisation et la restitution du PDC pour son adoption

Cette étape est marquée par les actions suivantes :

- ✓ la définition du plan d'investissement Local (PIL) ;
- ✓ le partage et la validation du rapport avec le CTR ;
- ✓ la transmission du rapport à la Collectivité Territoriale ;
- ✓ la tenue de la session d'adoption.

### 2.4. L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic

Les phases suivantes ont marqué cette étapes :

- ✓ Le traitement de l'information et la finalisation de la rédaction du rapport diagnostic ;
- ✓ la restitution du rapport tenue le 05 Décembre 2019 dans la salle de délibération de la Commune ;
- ✓ La validation du rapport Diagnostic après ;
- ✓ la présentation sommaire du bilan diagnostic ;
- ✓ le recueil des informations supplémentaires et leur intégration ; la reformulation des chapitres et la finalisation du rapport diagnostic.

### 2.5. La planification

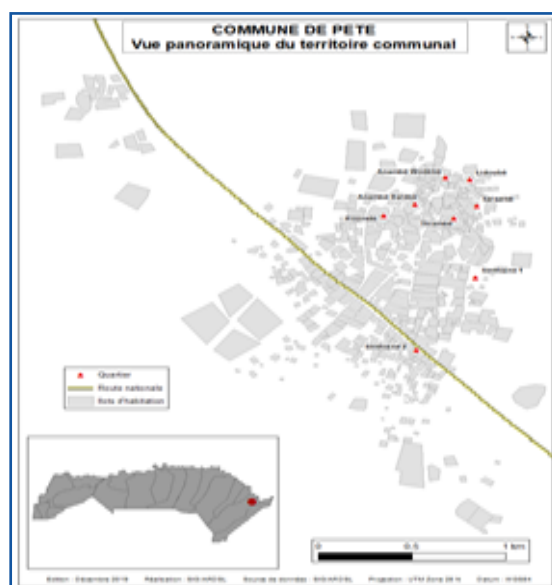
Le processus de planification animé par les membres du CTR a été axé sur :

- ✓ le partage et la validation des données, des contraintes et des défis du territoire ;
- ✓ l'identification des solutions, des actions et les grands projets de la Commune ;
- ✓ le choix des grands projet et leurs programmation à l'échelle du plan.

## II. PRESENTATION DE LA COMMUNE

### 2.1. Situation Géographique et Administrative

La Commune de Pété est située au Nord-Est du Sénégal dans l'arrondissement de Saldé, Département de Podor et à 318 km de Saint-Louis, capitale régionale du même nom. Pété a été érigée en Commune par décret n°2008 – 1496 du 31 décembre 2008. Elle est limitée au Nord et à l'Ouest par la Commune de Boké Dialloubé, au Sud par la Commune de Galoya, à l'Est par le Doué, un défluent du Fleuve Sénégal.



Au plan spatial, la Commune de Pété couvre une superficie de 1 173 ha et, est constituée de huit (8) quartiers. Roumdé et Thilla sont les grands quartiers traditionnels de Pété. Ils se composent des sous quartiers traditionnels qui portent le nom de leur chef. Des facteurs de développement socioéconomiques ont été à l'origine de la création des nouveaux quartiers de Sinthiane I et Sinthiane II. Il s'agit en particulier des événements du butinage de la RN2 en 1971, de la sécheresse de 1972, 1973, des événements Sénégal – Mauritanie ainsi que l'avènement de l'électricité de l'axe RN2 dans les années 2000.

Dans les années 1800, Pété jouait le rôle de trait d'union entre le Diéri et le Walo positionnée sur un carrefour qui, jadis avait facilité le commerce de la Gomme arabique venant du Diéri vers Saldé Chef-lieu de Canton.

## 2.2. Milieu Physique

### 2.2.1. Relief et climat

Le relief de la Commune de Pété, à l'instar de celui du Département est dans l'ensemble plat avec cependant une zone dépressionnaire située dans sa partie Est entre le fleuve et la surface habitée. On retrouve également sur cette partie plate occupée par les habitations, des zones dépressionnaires constituées de marres très anciennes qui supportent présentement un processus d'ensablement progressif.

### 2.2.2. Les ressources pédologiques et forestières

#### a. Les sols

Les sols de la Commune de Pété se caractérisent par leurs diversités pédologiques du fait de la présence de trois zones écologiques :

- Le Wodoss, sols argileux, hydro morph, situés dans la cuvette à l'Est. Ce sont des sols propices à la riziculture ;
- Le Walo, constitué de sols « holaldé », argileux limoneux et propices aux cultures de décrue ;
- Le Diéri, sols non inondables, de type Dior, sablonneux, aptes à la culture du « Souna ». Cette zone pour ses caractéristiques, est réputée pour sa production herbacée. Ce qui fait d'elle la zone d'élevage.

Au-delà de cette diversité pédologique, Il faut préciser cependant que la Commune de Pété ne dispose pas suffisamment de ressources foncières, ceci est décrié par les populations locales. L'essentiel des terres traditionnelles de la Commune de Pété situées dans une bonne partie du Walo et du Diéri, reviennent actuellement à la commune de Boké Dialloubé et de Mbolo Birane, du fait du dernier découpage administratif.

#### b. Le climat

À l'instar de l'ensemble du Département de Podor, la Commune de Pété se trouve dans un climat de type Sahélien dominé par les vents continentaux ou Harmattan. Ce climat est caractérisé par l'alternance de deux principales saisons :

- Une saison sèche (octobre à juin) avec des températures plus ou moins douces de décembre à février et une forte chaleur pour le reste de l'année avec des pics de températures moyennes de 45°C ;
- et une saison des pluies de juillet à septembre, humide et chaude ;

### 2.2.3. Les ressources végétales et fauniques

Les ressources forestières sont fortement éprouvées par les aléas climatiques et les actions anthropiques. Actuellement les ressources végétales sont constituées de tamarix, de Nénuphar, de gonakier ou Acacia nilotica (Neep – Neep) dans les terres du Walo, alors que le Diéri est couvert d'espèces végétales telles que le Balanites aegyptiaca (Soump), des Acacia Sénégal (gommiers), de jujubier (Sideem), etc. les ressources fauniques très rares sont constituées essentiellement de rongeurs (rats palmistes, les chacals, les lièvres). On retrouve de rares phacochères dans la zone walo.

## DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUES

### I. LE PROFIL SOCIAL

Selon les témoignages recueillis lors du diagnostic, la Commune de Pété, du fait de sa position géographique et de son potentiel socioéconomique et administratif (infrastructures de santé, d'éducation, de sport, de sécurité (gendarmerie, sapeurs-pompiers), etc., attire de nombreux migrants à la recherche de meilleures conditions de vie. Ce qui se caractérise actuellement par une forte occupation de l'espace communal.

D'après les données 2019 du SRSD (Service Régional de la Statistique et de la Démographie), la commune compte une population totale de 4 927 habitants répartis dans huit (8) quartiers. Cette population est à dominante féminine, les hommes représentent 48% de l'effectif total contre 52% de femmes. Avec le recensement administratif, la municipalité évalue la population à près de 10 000 hts dont 3000 hts vivant à l'étranger.

La proportion de jeunes dans la commune de Pété est relativement similaire à celle du Département de Podor. En effet, les moins de 20 ans représentent 53% de la population communale alors que dans le Département, ils représentent 57% de la population totale (PDD 2016). La tranche d'âge active de 15 à 65 ans se singularise avec 56% de l'effectif. Les plus de 65 ans sont très faiblement représentés avec seulement 4% de la population totale.

Cependant, l'attractivité actuelle du territoire peut poser des difficultés d'une bonne prise en charge des besoins d'accès aux Services Sociaux de Base (SSB) de cette tranche jeune. Les populations dominantes de la commune sont les Toucouleurs, les Wolofs, les Maures, les Diolas, etc.

### 1.1. EDUCATION ET FORMATION

#### 1.1.1. Préscolaire

La cible de l'enseignement préscolaire est constituée d'une population scolarisable estimée en 2019 à 869 enfants dont 431 garçons et 438 filles. Il est noté la présence d'une Case des Tout-petits. Il n'existe pas cependant de structures privées ou communautaires pour participer à la prise en charge des besoins de préscolarisation des enfants de cette tranche d'âge de 3 à 05 ans.

En 2019, l'effectif du préscolaire est de 102 élèves avec un Taux Brut de préscolarisation de 11,74% dont 13,93% de filles et 9,52% de garçons. Ce taux est assez satisfaisant cependant, avec un taux de 13,93%, la scolarisation des filles a presque atteint la norme nationale fixée à 14%. . En 2019, la Commune ne compte que deux enseignants du préscolaire, soit un enseignant pour 51 enfants.

**Tableau 1 - Effectifs DIPE**

Type	Nature	Année 2019		
		Garçons	Filles	Total
Public	Case des Tous Petits	37	65	102
TBPS (IA)		9,52	13,93	11,74

Source : IEF Pété, IA 2019

Sur le plan de la qualité, la CTP compte 48 tables bancs dont 33 sont en mauvais état. La qualité de l'infrastructure, de l'aire de détente et du matériel de jeux sont en état de délabrement (dallage, carrelage, toiture, portes, fenêtres, murs (fissures), peinture, ...etc.).

Dans les programme de lutte contre la malnutrition mise en œuvre par la Commune, cette cible bénéficie d'un suivi de la part des ONG Kawolor et Yélitaaré en relation avec les GPF les Bédjénou Goox et des APS (agents prestataires de services), à travers les pratiques de suivi pondérale, de menu enrichie ainsi que la fabrication de bouillie enrichie, ce qui impacte positivement l'état nutritionnel des enfants de la Case des Touts Petits (CTP).

### 1.1.2. Enseignement élémentaire.

La Commune de Pété compte une population scolarisable de 778 enfants dont 390 filles et 387 garçons âgés de 6 à 11 ans (SRSD 2019, nos calculs). Selon les données de l'Inspection Académique de 2019, parmi cette cible, 670 sont actuellement scolarisés soit, un taux brut de scolarisation (TBS) de 86,16% dont 80,55% de garçons et 91,72% de filles. Alors que pour le taux d'achèvement en 2019, il se situe à 66,67%. Ce taux est plus élevé chez les garçons (75%) que chez les filles (57,69%).

**Tableau 2 - Taux de scolarisation dans la Commune en 2019**

Rubriques	Garçons	Filles	Totaux Indicateurs
Effectifs	312	358	670
TBS	80,55	91,72	86,16
Taux Achèvements	75	57,69	66,67

Source : IA 2019

Au plan de l'offre, la Commune ne compte que deux (2) écoles élémentaires à cycle complet. Ces établissements scolaires sont de vieilles constructions où tout est à réhabiliter (dallage, carrelage, portes et fenêtres, murs (fissures)).

À cet état d'infrastructure, s'ajoute celui de la qualité de l'offre. On compte 21 salles de classe équipées de 273 tables bancs dont 94 sont en mauvais état. Le niveau d'équipement en tables bancs donne un ratio de 2,5 élèves/table par contre, l'effectif par classe se situe à 33 élèves par classe, ce qui est très en dessous de la norme de qualité situées aux environs de 45 élèves/classe. Cependant en 2019 la norme nationale établie, fixée le nombre à 80 élèves/classe ceci, au regard du déficit d'enseignants et de salles disponibles dans les établissements élémentaires. Du point de vue didactique, des problèmes sont notés, le ratio élève/manuel est de 1,8 à tous les niveaux.

Malgré la vétusté des infrastructures, des efforts sont en train d'être faits pour améliorer l'accueil des personnes en situation d'handicap, 17 salles de classes sont pourvues de rampes d'accès, soit un taux de 81%. La Commune a fait également un effort en termes de résorption d'abris provisoires (0 abris).

**Tableau 3- Situation de l'enseignement élémentaire**

Rubriques	Indicateurs
Ecoles élémentaires	2
Population scolarisable	778
Population scolarisée	670
TBS	86,16%
Ecoles ayant un point d'eau potable	2/2
Ecoles ayant un bloc d'hygiène	2/2
Ecoles clôturées	2/2
Ratio élèves/table-banc	2,5
Ratio élèves/Box (Latrine)	43
Ration manuel/élève	1,8
Abris Provisoires	0

Source : IA SL, Enquêtes IR2P ARD, 2019

L'environnement scolaire est caractérisé par l'existence de murs de clôture et de points d'eau potable dans toutes les deux écoles élémentaires. Alors que pour les latrines, il est noté l'existence de 8 boxes séparés dans les deux écoles élémentaires de la Commune. Ce qui ne respecte pas encore les normes de qualité d'accès à des latrines adéquates. Par contre pour l'accès à l'électricité, seule l'école élémentaire « PETE2 » n'a pas encore été électrifiée. L'extension de l'électricité dans le quartier de Sinthiane I, pourrait profiter à l'école.

En ce qui concerne le personnel, les autorités de l'éducation déplorent le départ excessif et fréquent d'enseignants. L'élémentaire compte 19 enseignants dont 9 femmes. Avec, de 35 élèves pour 1 enseignant sans l'existence de double flux, ce ratio est encore acceptable. . En 2019, la Commune a enregistré de très bons scores au CFEE avec un taux de 74,75%.

Au niveau de la gestion, tous les deux écoles de la Commune disposent de comité de gestion (CGE) et d'Association de Parents d'Elèves (APE), qui jouent un rôle important dans la promotion de l'éducation. Quelques initiatives sont menées par ces organes avec l'association Dental Pété. Cependant la faiblesse du partenariat, notée par les autorités, réduit le développement de projets d'école. Les autorités du secteur témoignent qu'au-delà de l'appui en matériel et équipement, la collectivité devrait s'impliquer pleinement dans l'accompagnement des établissements scolaires.

Dans l'élémentaire, l'absence de cantine scolaire n'influe nullement sur la situation nutritionnelle des élèves. Au-delà de l'intervention des relais du district sanitaire, des ONG et associations communautaires effectuent, un suivi nutritionnel des élèves. Des actions de déparasitages systématiques des élèves sont également menées dans la Commune, par l'Inspection Médicale des Ecoles (IME) depuis 2017.

### 1.1.3. Enseignement Moyen

La Commune compte un seul collège à cycle complet pour une population jeune estimée à 471, soit un taux brut de scolarisation de 87,01% en 2019 dont 77,1% chez les garçons et 96,96% chez les filles.

De 2016 à 2019, il est noté une faible évolution des effectifs de l'enseignement moyen. Cet effectif est passé de 416 élèves en 2016, à 327 en 2018, soit une baisse de 89 élèves. Toute fois une baisse relative de 20,2% des élèves est observée dans la période 2017/2018. Pour autant, le taux d'achèvement de l'enseignement moyen en 2019 se situe à 87,56% soit, 90,61% chez les garçons et 85,15% chez les filles.

Tableau 4- Evolution des effectifs dans le Moyen

	Années											
	2016			2017			2018			2019		
Effectifs	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
		244	172	416	230	180	410	182	145	327	181	229
TBS IA- IEF	<b>90,2</b>			<b>88,9</b>			<b>70,9</b>			<b>87,01</b>		

Source : IEF Pété 2019, Enquêtes IR2P, 2019

En outre, le collège dispose de 10 salles de classe avec 250 tables bancs dont 80 sont en mauvais état soit un ratio de 2 élèves par tables bancs. Du point de vue didactique, en 2019, le ratio manuel/élève est de 3,34. Pour le personnel enseignant en 2019, le collège ne compte que 14 enseignants dont 1 femme, soit une moyenne d'un enseignant pour 30 élèves. Il est noté, l'absence de salle informatique fonctionnelle, de connexion internet et de bibliothèque, dans le collège. Sur le plan des résultats aux examens, le collège a réalisé un taux de réussite de 95,00% au BFEM.

Alors que, pour améliorer les conditions de l'enseignement moyen, la Commune avait appuyé l'équipement du collège en matériel informatique, la réalisation de la clôture et la construction d'un bloc administratif.

L'environnement scolaire du collège est aussi caractérisé par l'existence d'un bloc sanitaire composé de 4 boxes et de 4 latrines, d'un mur de clôture, de point d'eau et d'électricité dans le collège. En ce qui concerne les rampes pour l'accès des personnes vulnérables, le collège compte 6 rampes d'accès, soit un taux de 60%.

Au plan de la gestion, l'établissement dispose d'un comité de gestion structuré et fonctionnel qui pourrait être redynamiser par le renforcement d'initiatives partenariales.

#### 1.1.4. L'enseignement secondaire.

Créé en 2011, le Lycée ne compte que 2 salles de classes construites par la Commune. Ce qui fait qu'en 2019 avec un effectif de 340 élèves, dont 192 filles et 148 garçons, il est noté l'existence d'abris provisoires pour tous les niveaux d'enseignement. Le TBS en 2019 est de 104,4% dont 117,6% de filles et 91,1% de garçons. Ces taux s'expliquent par les localités polarisées par le collège qui vont au-delà du territoire communal (Ngouye, Thioubaléle, Thikité, Bocké, Diaba, Lougué, etc.). Pour les examens du Bac en 2019, le taux de réussite du Lycée est moyen avec un résultat 42,61%.

Dans les deux dernières années 2017 et 2018, il est noté au niveau des écoles (élémentaires et collèges) des effets d'intempéries (vents violents) durant les hivernages provoquant des dégâts importants sur les toitures et les équipements. Ce qui nécessite des coûts de réparations importantes après chaque hivernage.

L'accès aux TIC est difficile pour l'ensemble des cycles d'enseignement de la Commune. Les élèves et leurs enseignants éprouvent d'énormes difficultés d'accès aux TIC au regard du manque d'équipement adéquat pour les besoins d'apprentissage.

Sur le plan nutritionnel, des problèmes sont souvent notés en particulier dans le collège et le lycée avec les filles qui sont en périodes menstruelles. Des actions de suivi et de distribution de compléments en fer sont menées par des ONG notamment l'ONG counterpart.

Globalement la couverture en infrastructure d'éducation de la Commune est satisfaisante par rapport à la moyenne régionale, même si un effort reste à faire sur le plan de l'équipement et dans la petite enfance pour désengorger la seule CTP existante.

#### 1.1.5. L'enseignement Coranique

L'enseignement coranique compte un effectif de 734 apprenants répartis dans 9 « Daaras » traditionnelle dans la Commune. Le Daara de Thierno Ahmoudou BA dispose de 2 annexes tenus par ses Talibés aînés. L'âge des apprenants est compris entre 3 et 30 ans. La proportion des apprenants de plus de 12 ans est l'effectif le plus nombreux avec un taux de 60%, les moins de 6 ans représentent 12% alors que les apprenants dont l'âge est compris entre 6 et 12 ans est de 17% de l'effectif total.

Le taux moyen d'apprenants des Daaras qui viennent de l'extérieur de la Commune est 64%. Cependant, malgré l'importance de la cible, les conditions d'apprentissage sont très mauvaises. Les apprentissages se font dans la cours des maisons à même le sol pour l'essentiel des Daaras. Pour ces apprenants l'accès aux latrines se limitent aux latrines traditionnelles installées dans les concessions des marabouts.

**Tableau 5 – Synthèse de la Situation des Daaras**

Rubriques	Nombre	Taux
Nombre Daaras	<b>9 et 2 annexes</b>	
Effectif total	734	
Effectif Garçons	612	83%
Effectif Filles	115	17%
Apprenants vivant dans le Daaras	624	85%
Taux moyen d'apprenants venant hors de la Commune		64%

Source : Enquêtes IR2P, ARD 2019

#### 1.1.6. L'alphabétisation

L'enquête effectuée n'a pas révélé l'existence de classes d'alphabétisation dans la Commune de Pété, alors que des structures d'appui à l'éducation à l'instar de l'Association Dental Pété s'activent particulièrement dans les écoles élémentaires. Au regard du niveau d'analphabétisme des femmes regroupées dans les GPF ou GIE éprouvent le besoin d'être alphabétisé.



### 1.1.7. L'enseignement technique et professionnel.

Il est le parent pauvre du système éducatif de la Commune de Pété. Il n'existe pas de structures de formation technique et professionnelle, alors que le secteur de l'artisanat semble être bien développé dans la Commune. Au-delà, les jeunes qui représentent plus de 53% de la population ont des besoins réels en termes de formations dans les domaines agricoles, pastoraux, artisanaux, etc.

C'est pourquoi, ayant compris l'enjeu de la formation technique et professionnelle pour son territoire, la Commune a délibéré un site dédié à la réalisation d'une infrastructure de formation technique et professionnelle.

Par ailleurs, la Commune de Pété est une des rares commune où, l'on note l'existence d'une école des sourds – muets dénommée « Hédis », (la marre miraculeuse). Cette école initiée par des anciens retraités du secteur de l'éducation, compte 47 élèves venus de toutes les localités environnantes. On y retrouve des élèves âgés entre 8 à 26 ans. Cependant, ce centre manque de moyen, d'appui technique et financier pour faire face à la demande d'intégration et de la cible.

#### Synthèses des contraintes et solutions du secteur

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Couverture en structures satisfaisantes pour l'élémentaire ;</li> <li>✓ Présence de l'IEF et de Partenaires présents dans la Commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vétusté des infrastructures de l'élémentaire ;</li> <li>✓ Manque d'infrastructures du préscolaire ;</li> <li>✓ Déficit d'équipements pour améliorer la qualité (tables banc, matériels didactiques,...) ;</li> <li>✓ Insuffisance de latrines dans les établissements élémentaires, moyen ;</li> <li>✓ Faible niveau de fonctionnalité des structures ;</li> <li>✓ Absence de formation technique et professionnelle dans la Commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entretien et maintenance des infrastructures d'accès à l'éducation ;</li> <li>✓ Améliorer la qualité de l'offre dans tous les cycles de l'éducation ;</li> <li>✓ la mise aux normes les unités d'assainissement dans tous les établissements ;</li> <li>✓ le développement des TIC en milieu scolaire – Promotion de la formation technique et professionnelle dans la Commune.</li> </ul>



## 1.2. SANTE

La Commune de Pété, de par sa position géographique abrite le deuxième district sanitaire du Département après celui de Podor. En termes de couverture sanitaire, on note un poste de santé, un centre de santé avec des équipements de dernières générations pour un montant de 1 250 000 000 FCFA. Un dispositif qui fait office de district sanitaire, justifiant ainsi une couverture très satisfaisante de la Commune en infrastructure sanitaire.

Selon les normes de l'OMS, il faut un centre de santé pour 50.000 hbts, le taux de couverture de la Commune de Pété est largement dépassé même si la couverture est pour l'ensemble du territoire couvert par le district sanitaire. En plus, la distance d'accès du quartier le plus éloigné est à moins 1,5 km du centre de santé.



Le taux de couverture en personnel traitant ne peut être déterminé pour la seule commune de Pété au regard de la zone couverte par le district. Les 2 médecins, 3 infirmiers et les 3 sages-femmes couvrent l'ensemble des populations du district de Pété.

Pour le plateau technique, on a recensé en 2019, 15 lits, 1 ambulance fonctionnelle en mauvais état, le bloc opératoire n'est pas fonctionnel faute de médecin chirurgien ainsi que la radiographie. Cependant, la Commune est en train de faire des démarches auprès de l'Etat pour l'affectation d'un chirurgien. Alors que pour l'ophtalmologie, la Commune a contribué à l'équipement ophtalmologique, il reste à l'Etat d'affecter un spécialiste au niveau de ce service.

En 2019, le personnel sanitaire est de 45 agents dont 20 communautaires. Parmi ce personnel, le Comité de Santé en a recruté 15 (1 médecin, 2 aides infirmiers, 1 sage-femme, 3 matrones, 2 gestionnaires, en plus des gardiens 3 et de 3 chauffeurs.).

**Tableau 6- Situation de la couverture sanitaire**

Rubriques	Normes	Situation de la Commune	
		District Sanitaire	Recruté /Comité de Santé
Médecins		2	1
Infirmier major		1	0
Infirmiers		3	
Aides infirmiers		3	2
Sages-femmes		3	1
EPS		1	
Matrones		3	3
Dentistes		1	
Technicien biologiste		2	
Gestionnaires		3	2
Agent d'hygiène		3	

Source : Poste de Santé Pété 2019 – Enquête IR2P, 2019 - ARD

Par ailleurs, on note en termes d'accès aux infrastructures, la disponibilité de rampes d'accès pour les personnes vivantes avec un handicap. il existe également que 2 chariots dans le centre de santé, ce qui est insuffisant pour une bonne qualité d'accès.

Dans le cadre de la protection sociale en 2019, 50 ménages ont adhéré à la CMU pour 366 bénéficiaires soit 8,6% des ménages de la Commune. Ce faible niveau d'adhésion s'explique par les lenteurs administratives et le niveau de prise de conscience des populations. Cependant, les initiatives combinées des services de santé, de l'ONG « Bamtaré » et « Kawolor » entendent inverser cette tendance/ alors que pour les bourses familiale, la Commune compte 916 bénéficiaires.

### 1.2.1. Le bilan épidémiologique

Le bilan épidémiologique présenté, montre que les prises en charge les plus fréquentes sont : les infections respiratoires chez les enfants 0–5 ans, 310 cas en 2018, le paludisme, l'hypertension artérielle, la diarrhée et l'anémie.

Pour l'année 2018, 339 enfants âgés de 0 – 5 ans, ont été reçus en consultation, alors que pour les infections dermatologiques le nombre est presque nul.

Par ailleurs, en 2019, les consultations prénatales (CPN) montrent que, 224 femmes enceintes ont effectué leurs premières CPN1 alors que pour les consultations post natales, le nombre de femmes est de 698. Dans la même année, le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié est de 411 femmes (Source : Poste de Santé Pété 2019).

Au-delà du personnel de santé, on note la présence de 8 relais pérennes de santé communautaire, 3 Badienou Gox, des APC (agents de promotion de la santé communautaire) qui mènent des actions harmonisées de sensibilisation, des séances de fabrication de farines composées et de pratiques de menus enrichis pour les enfants dans les 8 quartiers de la Commune. Ces actions sont menées à l'initiative combinée du projet Kawolor et de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) en plus du comité de santé de la Commune de Pété.

De plus depuis 10 ans, l'association « Bamtaré » a initié la calebasse de la solidarité dans les 8 quartiers de la commune pour contribuer à aider les couches les plus vulnérables en luttant contre le gaspillage. Il s'agit d'apports volontaires anonymes (AVA) qui appuient des activités de commerces équitables, de jardins collectifs ou des achats groupés. Une journée dénommée « Octobre Rose », dédiée au dépistage du cancer du col de l'utérus, est organisée chaque année sous l'initiative de la Commune. Les FAR de la commune et des environs sont prises en charge pendant cette journée.

La combinaison de ces initiatives synergiques explique ce pourquoi dans la Commune, le taux de malnutrition aigüe sévère (MAS) est de 0,0% au courant des trois derniers trimestres. Pour la malnutrition modérée, le taux est de 1,3% au premier trimestre, 1,0% au second, pour remonter à 1,1% au trimestre 3. En 2018, le taux d'insuffisance pondérale globale est nul et les taux de mortalité infantile et maternel sont respectivement de 0,0% et 2%.

#### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Infrastructure de qualité ;</li> <li>✓ Présence du District sanitaire ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible capacité d'accueil ;</li> <li>✓ Insuffisance du personnel (sage femmes) ;</li> <li>✓ Inexistence de radiologue, de chirurgien et de services ophtalmo ;</li> <li>✓ Vétusté du parc automobile pour l'évacuation des malades ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer la qualité du plateau technique du district sanitaire (personnel, de services, de logistique et d'environnement) ;</li> </ul>



### 1.3. HYDRAULIQUE – ASSAINISSEMENT

#### 1.3.1. Hydraulique

La commune de Pété en 2019 compte une population de 4 927 hts (source SRSD) dont les besoins en eau potable sont assurés par un forage mis en service en 1992. Le réseau de distribution est de 12,5 km linéaires.

En 2018, le taux d'accès à l'eau de la Commune était de 95%. Cependant au regard de la croissance démographique progressive, l'ouvrage arrive difficilement à desservir les populations malgré une production journalière de 100 m3. Il se pose des problèmes de baisses de pressions surtout pendant les heures de forte consommation.

L'ouvrage est constitué d'équipements avec les caractéristiques techniques suivantes :

- une pompe acquise en 2013, d'une puissance de 7,5 KW avec un débit se situant entre 25 et 30m3/h ;
- un ouvrage de stockage de type château d'eau d'une capacité de 100 m3de 15m de haut sur radier ;
- un ouvrage de captage avec une chambre de pompage de 152 mm, d'une profondeur de 120 m.

Cet ouvrage est vieillissant et fonctionne avec de l'énergie Electrique distribuée par la SENELEC. Il dispose également d'un Groupe Electrogène (GE) d'une puissance nominale de 20 KVA acquise en 2013 qui est utilisé en cas de coupure d'électricité.

Heureusement, avec les travaux de bitumage de la RN2, la construction d'un autre forage est projetée dans le cadre de la RSE, en relation avec l'AGEROUTE,

La densité du réseau est de 583 branchements particuliers (BP) en 2016, ce chiffre passe de 546 en 2018 puis à 632 BP en 2019. Les bornes fontaines (BF) sont au nombre de 12 dont 1 fonctionnelle (village de Gadiobé), les branchements communautaires (BC) au nombre de 16 sont toutes fonctionnelles.

Jusqu'ici, la réforme n'est pas encore de vigueur, l'ouvrage est géré par l'ASUFOR avec un personnel composé d'un conducteur de forage, 4 releveurs, 2 gardiens et d'une femme en charge du nettoyage.

### 1.3.2. Assainissement

La commune de Pété est dépourvue de réseau d'assainissement collectif (eau usée et eau pluviale). En ce qui concerne l'accès aux latrines, en 2018, la Commune compte 508 latrines soit un taux de couverture global de 87%, 76 ménages sont dépourvus de latrines.

**Tableau 7- Situation de l'assainissement de la Commune en 2018**

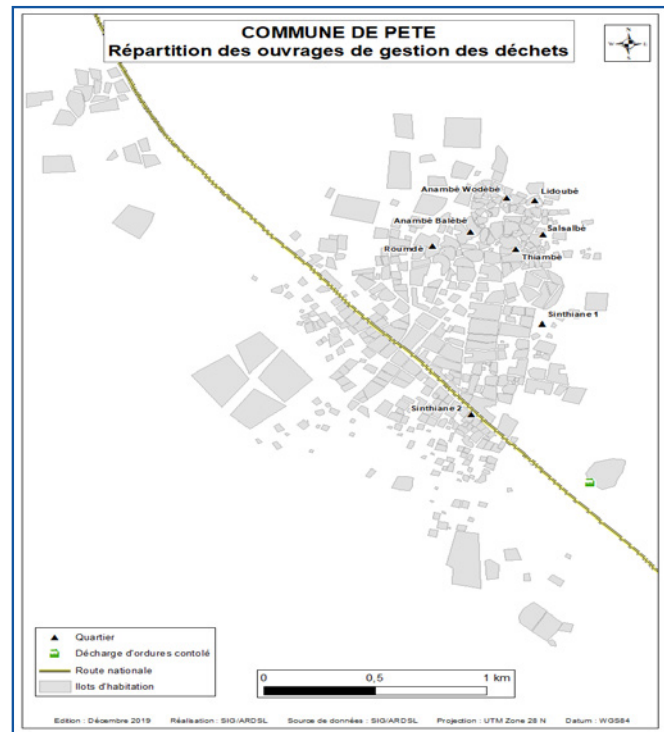
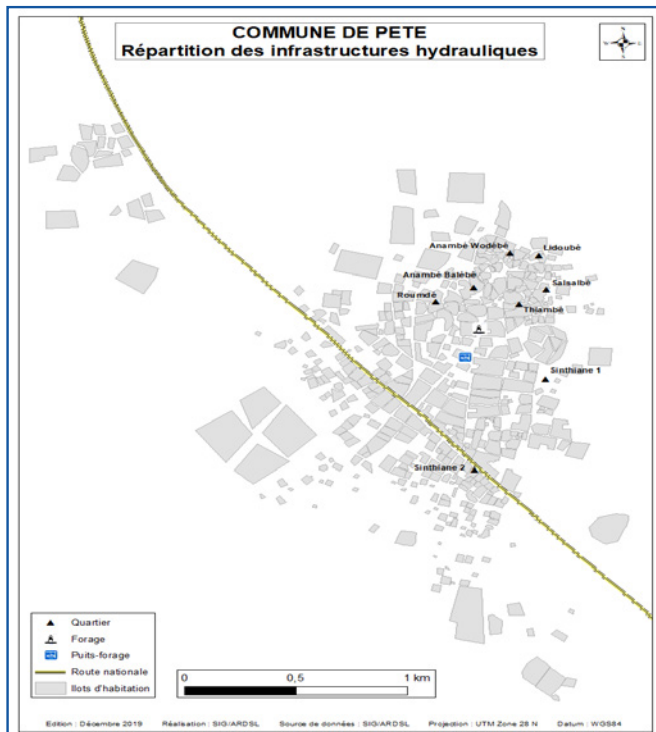
Indicateurs	Nombres	Taux
<b>Nombre total de ménages</b>	<b>584</b>	
Couverture des ménages en latrines	508	87
Couverture des ménages en latrines adéquates	423	72
Ménages avec Latrines traditionnelles	84	14

Source : Atlas régional Eau potable Assainissement, ARD 2018

Il ressort de ce taux que, 72% de ces ménages ont accès à une latrine adéquate alors 14% ont des latrines de types traditionnelles.

#### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Qualité de la Nappe phréatique ;</li> <li>✓ Réseau hydrographique très dense</li> <li>✓ Existence de structure et d'acteurs engagés dans la gestion des ordures ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vétusté des infrastructures hydrauliques ;</li> <li>✓ Faible capacité des infrastructures hydrauliques;</li> <li>✓ Doute de la qualité organoleptique de l'eau ;</li> <li>✓ Faible capacité de gestion des ouvrages hydrauliques ;</li> <li>✓ Inexistence de réseaux d'assainissement collectifs et rejet des eaux usées dans les rues ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer la capacité de production et la qualité des ouvrages hydrauliques ;</li> <li>✓ Définition d'un système durable d'assainissement collectif et de gestion des déchets solides dans la Commune ;</li> <li>✓ Améliorer le taux de couverture des ménages en latrines modernes ;</li> </ul>



## 1.4. URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE

### 1.4.1. L'urbanisme et l'habitat

L'urbanisme et l'habitat sont fortement liés à la dynamique territoriale de la Commune qui évolue de plus en plus avec la forte croissance démographique constatée ces dernières années. On note une importante extension du bâti en particulier dans les quartiers de Sinthiane I et II où les densités de peuplement sont très fortes.

Cette dynamique spatiale liée à l'extension du bâti et de la conquête de nouveaux espaces pour l'habitat, pose toute la pertinence de la problématique foncière et de l'aménagement du territoire communal.

Aujourd'hui, l'existence d'offre assez diversifiée de services publics, en plus de la caserne de gendarmerie, des Sapeurs-pompiers, de brigade d'hygiène, et nombreuses d'infrastructures publiques et communautaires, justifie l'attractivité de la Commune de Pété.

L'occupation spatiale est encore anarchique en particulier dans les quartiers traditionnels de la Commune qui sont mal lotis. Actuellement, le bâti en ciment gagne en ampleur en particulier dans les zones proches de la RN2. Les infrastructures communautaires telles que les mosquées sont toutes bâties en dur et les cimetières sont clôturés mais sont actuellement dans un état délabré pour l'essentiel.

Il s'y ajoute que le niveau d'aménagement urbain est assez faible, on constate des problèmes de ravinements avec l'érosion hydrique, dans la plupart des quartiers de la Commune.

### 1.4.2. Le cadre de vie

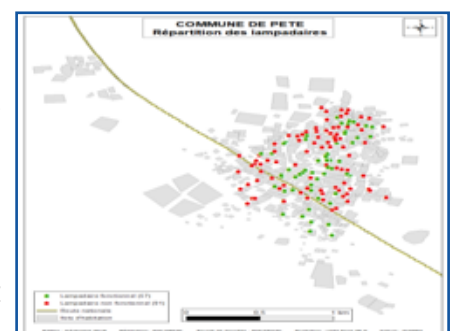
Concernant la gestion des déchets solides, il existe un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères géré par le GIE « Sénaaré Pété » à travers un contrat d'affermage établi entre la Commune et le GIE.

Le système mis en place est composé de 20 personnes dont 2 relais par quartier. L'équipement est constitué de 4 charrettes dont 3 fonctionnelles. La collecte s'effectue tous les 2 jours en raison de 3 passages par semaine et concerne seulement 320 ménages soit un taux de couverture moyen de 54% des ménages de la Commune. En termes d'équipement, la Commune a aménagé une décharge publique clôturée. Cependant, les ménages sont dépourvus de poubelles normées. L'équipement du système de collecte est très limité et ne permet pas la couverture adéquate de l'ensemble des ménages des quartiers.

Sur le plan de la gestion, les difficultés de recouvrement des recettes ralentissent parfois le fonctionnement du système de collecte.

En perspective, le Département des Yvelines via le Conseil Départemental de Podor a financé un projet communal d'assainissement et de gestion des déchets solides.

Au plan de l'éclairage public, la Commune de Pété est très mal desservie malgré un maillage assez satisfaisant en lampadaires. On en dénombre 147 dans l'ensemble de la Commune dont 84 non fonctionnels, soit un taux de 57%. Les quartiers de Sinthiane I et Sinthiane II situés sur l'axe de la RN2, concentrent 57% des lampadaires et le reste est réparti entre six autres quartiers posant un déficit d'éclairage public.



**Tableau 8- Synthèse des Lampadaires de la Commune.**

Quartiers	Lampadaires Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total
AnambéBaléba	9	4	13
Thiambé	5	4	9
AnambéWadobé	2	4	6
Sinthiane I	26	32	58
Sinthiane II	12	15	27
Lidoubé	2	3	5
Salsalbé	2	3	5
Roumdé	5	19	24
Total Lampadaires	63	84	147
<b>Taux</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>100</b>

Source : enquête IRP2, 2019 - ARD

C'est dans cet ordre de renforcement de l'éclairage public que, la Commune a déjà programmé pour 2020, l'extension de 5km linéaires pour l'électrification des quartiers faiblement couverts.

La Commune de Pété compte une superficie de 1 173 ha. De cette superficie, 29,64 ha sont occupés par le village de Gadiobé, 288,02 ha par les habitations de la ville de Pété et 40 autres hectares sont délibérés et occupés par le SIPA du PRODAM, soit une superficie totale occupée de 357, 66 ha. Cette photographie de l'assiette foncière offre, une disponibilité de 815,34 ha. Cette superficies Communale est cependant insuffisante pour les besoins de réalisation de projets d'infrastructures socioéconomiques et de lotissements (source : Chef CADL Galoya 2019), justifiant d'avantage, la nécessité de corriger l'incohérence territoriale.

#### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Position stratégique de la Commune ;</li> <li>✓ Présence de services et d'édifices publics ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de plan d'urbanisme ;</li> <li>✓ Faiblesse de l'éclairage public ;</li> <li>✓ Faible niveau de lotissement des quartiers traditionnels ;</li> <li>Fragilité du système de collecte et de gestion des ordures ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définition d'un plan d'urbanisme ;</li> <li>✓ Renforcement de la sécurité publique des quartiers ;</li> <li>✓ Améliorer la couverture et la qualité d'accès à l'assainissement et à la gestion des déchets solides dans la Commune ;</li> </ul>

### 1.5. SPORTS, CULTURE ET LOISIR

#### 1.5.1. Sports

Les jeunes constituent une importante tranche de la population communale avec 53% de l'effectif. Les disciplines sportives les plus exercées par ces jeunes sont : le football, la lutte traditionnelle aujourd'hui faiblement pratiquée, le basket, le hand-ball et l'athlétisme, plus développés dans les écoles qui souffrent d'infrastructures sportives.

La Commune dispose d'un stade moderne clôturé avec une tribune construite entièrement sur budget propre. Ce stade abrite les compétitions hivernales « Navétane ». Pour améliorer la fonctionnalité de l'infrastructure, son électrification est prévue en 2020. Cependant, il n'existe aucune aire de sport aménagée dans les établissements scolaires, ce qui rend difficile la pratique du sport par les élèves.

La Commune compte huit (8) Associations Sportives et Culturelles (ASC) dont 2., 2 seulement sont formalisé ASC sur les 8 citées ont une reconnaissance juridique, (source Enquête IRP2, 2019 – ARD).

#### 1.5.2. Culture et loisir

La culture de la Commune de Pété est fort liée à l'histoire du Fouta. La communauté halpoular est une communauté fortement hiérarchisée, nous y retrouvons : les nobles (Torrodos, les Djawando, les Maures, etc), les communautés castés ; les Mabo (forgerons, tisserants), les Thiédo (bouchers), les Wambabé (griots guitaristes), les Thioubalos ( pêcheurs),... Et chaque caste avait un patrimoine qui lui est propre.

Le patrimoine culturel est composé de sites et de vestiges :

- ✓ le Site de « DEDJI » patrimoine appartenant à la famille 'Djamly' qui matérialise la première invasion de Pété ;
- ✓ La Place « BOURDIBA » lors de l'invasion de Pété par Brahme et Amadou hamed le 10 octobre 1873 et la dissémination de la famille Diba ;
- ✓ La marre miraculeuse appelée « HEDIS », patrimoine Commun à tout le Fouta, marre dont on se servait des eaux pour soigner toutes sortes de maladies.

Il existe également d'autres places telles que le site du « Dinguirale Tata », dont les maisons ont été minées suite à des querelles familiales. Actuellement, ce sont des terres maudites, personne n'y investit. La lutte traditionnelle est pratiquée par les castés (mabo, thiedo, Bambado, Thioubalo,..).

Les chants et danses de cérémonies et d'éloges sont constitués de :

- ✓ Le « Lingué » ; pratiqué par les Mabo (forgerons, tisserands) et les Wambabé (griots guitaristes traditionnelle) ;
- ✓ Le « Pékane » ; des pêcheurs (Thioubalo) ;
- ✓ Le « Dillé » des Mabo ;
- ✓ Le « Sawalio » pratiqué par les Bucheron (lawbé) ;
- ✓ Le « Fantang » pratiqué par les Peulh ;
- ✓ Le « Dombo » aires spéciales appartenant aux esclaves.

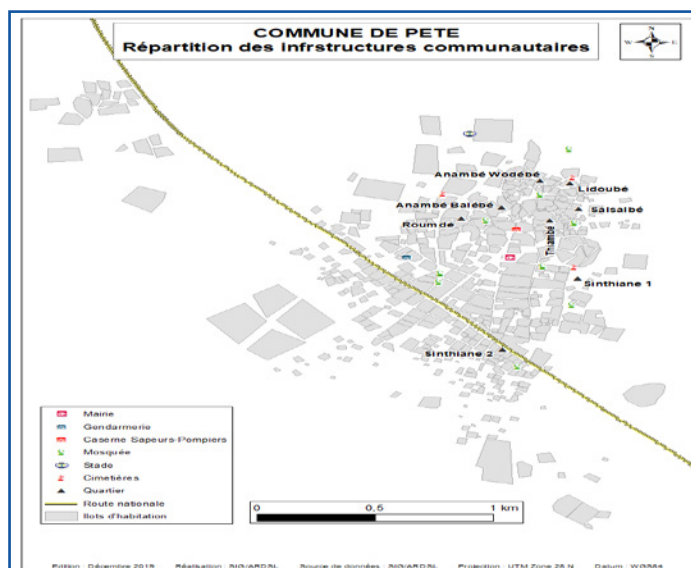
Toutes ces pratiques ont presque disparu mais à chaque occasion de mariage, ces facettes surgissent. Le festival culturel organisé en 2017 dans la Commune, a été également une occasion saisie par les acteurs culturels pour visiter toutes ces facettes culturelles.

Selon les notables de la Commune, la particularité des cimetières de Pété, reflète également la vie et l'organisation de l'habitat de la communauté. Chaque famille détient une place pour l'enterrement des Siens.

Les défis énormes se posent en matière de sport, de culture et de loisirs au regard du déficit en infrastructures sportives et culturelles et à la faible dynamique organisationnelle des acteurs au niveau de la Commune.

#### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de structures portées par les jeunes ;</li> <li>✓ Existence d'un riche patrimoine culturel ;</li> <li>✓ Existence d'acteurs culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ absence d'infrastructures culturelles et d'espaces de détente ;</li> <li>✓ Manque d'infrastructures de sports (terrains de Basket, Handball,..) dans la Commune et dans les établissements scolaires ;</li> <li>✓ Faibles dynamisme des structures sportives et culturelles ;</li> <li>✓ faibles niveau de formalisation et de capacitation des organisations sportives et culturelles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcement les infrastructures culturelles et sportives et acquisition d'équipement adéquat ;</li> <li>✓ Redynamisation des acteurs sportifs et culturels ;</li> <li>✓ Création d'un agenda culturelle- Renforcement de l'appui technique et du dispositif d'encadrement des acteurs.</li> </ul>





## II. PROFIL ECONOMIQUES

Du point de vue général, l'agriculture particulièrement la culture du riz et l'élevage occupent plus de 90% de la population de la Commune. Les autres activités, le commerce, l'artisanat, entre autres surtout développés par des communautés étrangères qui se sont sédentarisées.

Mais au regard de sa position de ville carrefour par rapport à son hinterland et de la présence de services publics administratifs, le commerce et l'artisanat se positionnent de plus en plus comme un secteur moteur de l'économie de Pété.

### 2.1. SECTEURS PRODUCTIFS

#### 2.1.1. Agriculture

L'agriculture occupe une place très importante dans l'économie de Pété. C'est une agriculture de type irriguée, essentiellement vivrière, pratiquée par les populations autochtones.

Les faibles performances de la production agricole en 2019 de la Commune se lient à travers les caractéristiques de son agriculture :

- Trois types de cultures sont pratiquées : i- la culture irriguée, pratiquée dans des périmètres irrigués qui se trouvent dans la Commune de Boké Dialloubé, partagés avec les populations de Boké Dialloubé, de Mbaybé Salsalbé, de Lougué et de Ngouye, ii- la culture de décrue, faiblement pratiquée dans la zone du Doué, iii- la culture maraîchère, pratiquée dans les jardins de quartiers ou dans les concessions.
- Une campagne est réalisée en période hivernale du fait des problèmes de maîtrise de l'eau et, le type de station de pompage conçu uniquement pour l'hivernage ;
- La logique de production déterminée par une moyenne parcellaire comprise entre 0,25 et 0,35ha.

#### 2.1.1.1. Les aménagements

La totalité des superficies aménagées et exploitées pour la culture sont occupées par le riz, qui constitue d'ailleurs la seule spéculacion cultivée en irrigation. Une superficie de 104 ha est exploitée par les agriculteurs de la Commune de Pété.

Au courant de la campagne hivernale 2019/2020, les variétés de riz les plus cultivées, sont des variétés à cycle court ou moyen ; le Sahel 108, 177, 210, 209, 208, etc. Les rendements de ces trois (3) dernières années sont de 6T/ha, soit une production moyenne annuelle de 624T.

Le GPF de Pété détient 7 ha délibérés et aménagés par la Commune pour le maraichage. Ce champs n'est pas encore exploité faute de clôture, de canal d'alimentation en eau et d'équipement en motopompe.

Le champs la Société d'Intensification de la Production Agricole (SIPA), est financé par le PRODAM sur un site de 40 ha aménagés délibéré par la Commune qui, a également contribué dans ce projet en procédant à la réalisation entière de la clôture. Le processus de mise en service de la SIPA est en cours avec, l'équipement et le recrutement des exploitants. Pour des questions d'équité et d'égalité, la Commune a suggéré aux ASC de proposer 150 jeunes dont 50% de filles.

#### 2.1.1.2. Infrastructures et équipements.

Au plan des infrastructures et équipements agricoles, le GIE des agriculteurs de la Commune de Pété partage l'équipement de l'Union des agriculteurs dont il gère la Présidence dans un périmètre de 297 ha. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des équipements agricoles :

**Tableau 9 – Situation des équipements de la culture irriguée**

Types Infrs/Equip	Nombre	Caractéristiques/état
Station de Pompage	1	Capacité 40 kw/h de qualité vétuste
Canal principal	5,625km	Qualité vétuste
Tracteur	1	125 Chevaux en bon état
Ophset + Sillonneuse	1	Moyen
Billonneuse	1	Moyen
GPS	3	Très bon état
Ordinateur portable	1	Bon état
Magasin de stockage	1	Bon état (dans la Commune de Pété)

Source : GIE Bamtaré Pété 2019 –PDC2019

Au courant de l'année 2019, le GIE Bamtaré a bénéficié de l'appui de l'Union en intrants agricoles. L'Union a reçu en 2019 un quota de 4.156T de semences pour la culture irriguée, 10.400T d'engrais DAP et 31.200T d'urée.

Actuellement, les contraintes de l'agriculture dans la Commune sont principalement liées à l'exiguïté de l'espace, en particulier de terres agricoles et à un déficit d'aménagement de l'existant. Les populations détiennent des superficies non aménagées estimées à 1 280ha dont une faible partie est utilisée par la culture de décrue dans la zone du «Wodos» de l'autre côté du fleuve « Doué ». Actuellement, en relation avec la Commune de Boké Dialloubé, une délibération de 415 ha est acquise pour les populations de Pété.

### 2.1.1.3. Culture maraîchère et sous pluies

La culture maraîchère est faiblement développée, elle est pratiquée en 3 mois en période de fraîcheur (Nov à Janv), dans les clôtures de concessions. La Commune a aménagé six (6) jardins écologiques dans six quartiers avec l'appui financier du programme « Villes vertes et Communes écologiques ». Actuellement, l'installation de deux (2) autres jardins écologiques est programmée par la Commune en 2020 dans les quartiers de Sinthiane I et II. Les principales spéculations cultivées concernent ; le piment, la salade, l'aubergine, le Gombo, la carotte, le chou, , etc.

Comme la culture maraîchère, la culture sous pluie est très rare et, est pratiquée à faible degré dans les clôtures des concessions. La production très faible concerne le mil, le sorgho, la pastèque, etc. Cette culture est encouragée et soutenue par les initiatives de l'ONG « Kawolor » et contribue à diversifier les habitudes alimentaires des bénéficiaires.

### 2.1.1.4. Les acteurs

Au niveau de l'organisation des acteurs, le GIE Bamtaré Pété, composé de 335 membres, détient une superficie aménagée de 104 ha dans les 297 ha du périmètre de l'Union. Les bénéficiaires de périmètres sont essentiellement des populations autochtones de la Commune. Ce GIE bénéficie de l'appui technique de la SAED.

La Banque Agricole (LBA, ex CNCAS), constitue le partenaire financier principal du GIE. On note également la présence de prestataires agricoles, notamment dans les phases de repiquages, de récoltes et d'abattage.

### 2.1.1.5. La Logique de production

La question de l'accès à la terre se pose avec acuité dans la Commune de Pété du fait de plusieurs paramètres :i- les pesanteurs sociologiques, ii-détention de la terres par une classe sociale (les propriétaires terriens), iii- l'étroitesse de l'espace communal.

Traditionnellement, les terres sont détenues par le chef de familles et par des propriétaires terriens qui s'accrochent à la tradition familiale. Ce qui fait que pour les femmes et les jeunes en particulier, l'accès n'est pas facile de façon individuelle.

La logique de production évoquée plus haut, met en évidence le fait que toute la production du riz est destinée à l'autoconsommation. Une partie infime est destinée à la commercialisation surtout pour rembourser des dettes ou satisfaire les besoins familiaux.

Dans le processus de production agricole, les femmes participent à toutes les étapes, allant de la production du riz jusqu'à la transformation. Elles exécutent plusieurs tâches dans les opérations culturales, en plus de leurs tâches domestiques : semis (repiquage, récolte), opérations post-récoltes (battage, vannage, triage). Les jeunes sont aussi présents au côté des adultes dans l'aménagement, le désherbage, le repiquage, etc.

Des défis réels de développement durable de l'agriculture subsistent dans la Commune de Pété. Réalisés depuis 2001, les aménagements agricoles sont fréquemment exposés aux inondations dues aux crues du fleuve. Inondés en 2003 et réfectionnés en 2004, les aménagements ont été de nouveaux inondés à 85% en 2012 par les eaux de crues. Avec la vétusté des aménagements, les acteurs n'espèrent pas booster les rendements agricoles.

### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de structure d'encadrement ;</li> <li>✓ Existence de plans d'eau ;</li> <li>✓ Disponibilité de la main d'œuvre ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exiguïté des terres cultivables ;</li> <li>✓ Difficulté d'accès à la terre ;</li> <li>✓ Difficultés d'accès au financement ;</li> <li>✓ Insuffisance de matériels agricoles adéquats ;</li> <li>✓ Vétusté ouvrages d'irrigation et faiblesses des aménagements ;</li> <li>✓ Enclavement des zones de production ;</li> <li>✓ Absence de pistes de productions ;</li> <li>✓ Difficultés d'approvisionnement en intrants de qualité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réhabilitation des aménagements et des ouvrages hydro agricoles ;</li> <li>✓ Extension des Aménagements des hydro agricoles dans la zone du Doué ;</li> <li>✓ Facilitation de l'accès à la terre et au financement pour les jeunes et les femmes ;</li> <li>✓ amélioration des conditions d'accès aux intrants ;</li> </ul>



## 2.1.2. Elevage

Il constitue la principale occupation des populations, presque toutes les familles détiennent un cheptel de taille plus ou moins grande de vaches ou de petits ruminants. On note cependant la présence de grands éleveurs qui sont dans la transhumance. Les circuits de transhumance les plus utilisés sont : Pété – Boké Dialloubé – Louwol Samba Abdoul – Péthile – Ranéro – Houdalay – Salalafy – Mboume Yel Kothiary – Boundou (région de Tambacounda). Ces Localités sont tous des sites de forages pastoraux.

Le type d'élevage pratiqué par les éleveurs est extensif, ceci malgré l'exiguïté de l'espace pastorale communal. L'essentiel des zones de pâturages fréquentées par les troupeaux se trouvent dans les Communes de Boké Dialloubé et de Mbolo Birame.

### 2.1.2.1. Potentialités et infrastructures d'appui

La commune de Pété ne dispose que d'un parc à vaccination, il n'existe pas d'abreuvoir fonctionnel, pour le bétail. Il n'existe pas d'aire d'abattage, ni de poste vétérinaire, Cependant, la Commune a déjà délibéré un terrain destiné à la construction d'un abattoir. Il n'existe non plus de poste vétérinaire, le chef de poste vétérinaire est en location.

**Tableau 10-Cheptel : évolution des effectifs**

Type/Années	2016	2017	2018	Taux de Croît
Bovins	1 650	1 688	1 727	2,3
Ovins	1 780	1 841	1 903	3,4
Caprins	1 260	1 308	1 358	3,8
Equins	75	77	79	2,3
Asins	NE	NE	NE	
Camelin	NE	«	«	

Source : Service Départ élevage Sept 2019–Etude Ecoloc Dept Podor 2016

L'élevage de bovins est détenu par quelques grands éleveurs, mais chaque famille détient du bétail. De 2016 à 2018, le nombre de bovins est passé de 1650 têtes à 1727 têtes, soit une augmentation de 77 têtes en l'espace de 2 ans. Cependant, les ovins et les caprins prédominent avec un taux de croissance de 3, 4 et 3,8%. On note l'existence de femmes éleveuses détentrices de troupeaux d'ovins et des caprins qui sont souvent confiés à un pasteur éleveur.

La production de lait n'est pas estimée pour la simple raison qu'elle est destinée à l'autoconsommation. Cependant, de faibles quantités sont vendues par des familles en période d'hivernage. La production de viande est également très faible, selon les responsables de l'élevage, elle est estimée à quatre (4) petits ruminants et à deux (2) bovins par jours dans la Commune.

Au plan de la santé animale, les principales causes de morbidité sont entre autres :

- ➔ pasteurellose ovine, peste des petits ruminants et les entérotoxémies ;
- ➔ maladie de Newcastle pour la volaille ;
- ➔ peste équine et grippe équine ;
- ➔ dermatose et péripneumonie contagieuse des bovidés.

Pour réduire les risques liés à ces maladies, le service de l'élevage organise de manière régulière des campagnes de vaccination du bétail.

La commercialisation du bétail est faiblement développée et se passe en général au niveau des Loumas (Galoya et Médina Ndiathbé).

Les difficultés de l'élevage dans la Commune ont pour cause la baisse de la biomasse herbacée qui s'accroît de plus en plus du fait du déficit pluviométrique depuis les années 1970. Les années 1973 et 1993 furent des périodes qui ont marqué la grande transhumance d'éleveurs suite aux pertes et à l'extermination de troupeaux du fait de la raréfaction pluviométrique. Certains éleveurs se sont même reconvertis, alors que d'autres, ont abandonné le secteur pour l'immigration.

Selon les responsables du service de l'élevage et les acteurs du secteur, la Maison des Eleveurs (MDE) est bien présente dans la Commune de Pété et regroupe toutes les formes d'élevages. Toutes les familles de la Commune y sont affiliées. Cependant, depuis une décennie au regard des problèmes du secteur, le bureau est en veille et ne fonctionne qu'avec les programmes de l'Etat (aliments de bétail,...).

### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

Atouts	Contraintes	Défis
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de cheptel</li> <li>✓ Expérience des éleveurs</li> <li>✓ Espace pastorale existant dans les communes frontalières ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vol du bétail ;</li> <li>✓ Manque d'infrastructures ;</li> <li>✓ Manque de financement ;</li> <li>✓ Faible niveau d'organisation des éleveurs ;</li> <li>✓ Rareté des ressources alimentaires (fourrages) ;</li> <li>✓ Maladies épidémiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Freiner l'insécurité et le vol de bétail ;</li> <li>✓ Renforcement de la productivité de l'élevage (infrastructures (parc, magasin d'aliment, poste vétérinaire, abattoirs, Fourrages, insémination, ...)) ;</li> <li>✓ Redynamisation de l'organisation des acteurs de l'élevage ;</li> <li>✓ Promotion des innovations pour l'intensification des productions animales (fermes modernes) ;</li> <li>✓ Facilitation de l'accès à des financements adaptés ;</li> </ul>

### 2.1.3. Commerce

L'activité commerciale de la Commune de Pété est concentrée au niveau de l'axe routier (RN2) où est localisé le marché. Cet espace accueille également le marché hebdomadaire. Le service commercial est caractérisé dans la Commune par la diversité de l'offre de service avec la présence de boutiques, de quincailleries, d'étales, entre autres. On compte dans la Commune au total 63 boutiques, l'essentielle est localisée sur l'axe routier qui abrite le marché et la gare routière.

La majorité des boutiques existantes sont des détaillants, on ne compte que 2 demi – grossistes. On retrouve également des quincailleries, des services de centres de transferts d'argent (Wari, Orange money), un service de Canal+, un Salle de jeux, etc.

**Tableau 11- Situation des services d'offres du secteur commercial**

Types Services	Boutiques		Autres services				
	Quartiers	Axe RN2	Transferts d'Argent	Canal+	Salle de Jeux	Pharmacie	Station Essence
Nombre	24	39	3	1	1	1	1

Source : Enquêtes PDC, 2019 - ARD.

Le type de marchandises est très diversifié également, il existe de la friperie, des denrées alimentaires, des produits maraîchers, des produits artisanaux et des produits de services.

Au plan de l'organisation du secteur, il n'existe aucun cadre organisationnel du secteur du commerce à Pété même au niveau du marché. Il est noté, la présence de quelques Emigrés de retour qui tiennent quelques points de commerce (boutiques) activités qu'ils développaient jadis dans les pays tels que Gabon, Côte d'Ivoire, Congo, Cameroun, Mali, Mauritanie, etc. Les conflits et des politiques de rigueur développés contre les migrants dans ces pays justifient leur retour. Les acteurs déplorent l'exiguïté de l'espace et le manque de communication avec la municipalité.

#### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

Atouts	Contraintes	Défis
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Position stratégique de ville Carrefour;</li> <li>✓ Présence de services publics ;</li> <li>✓ Diversité des activités de production ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exiguïté de l'espace du marché ;</li> <li>✓ Vétusté des infrastructures disponibles ;</li> <li>✓ Manque d'aménagement d'un marché permanent ;</li> <li>✓ Manque de financement du secteur;</li> <li>✓ Absence de cadre fédérateur des acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Amélioration des infrastructures marchandes ;</li> <li>✓ Renforcement de la gouvernance des services marchands ;</li> <li>✓ Facilitation de l'accès aux financements des acteurs</li> </ul>

### 2.1.4. Artisanat

L'économie artisanale prend de plus en plus de l'ampleur dans la Commune de Pété avec l'accroissement des acteurs intervenant dans des domaines très diversifiés. Il est noté, cependant, la prédominance de l'artisanat de production notamment la menuiserie métallique, la menuiserie en bois, la couture, la coiffure, la cordonnerie, la transformation (produits agricoles). Pour l'artisanat de service, il y a la présence de restaurateur, de réparateur de téléphones, de vulgarisateurs, etc.

**Tableau 12- Synthèse des unités du secteur artisanal**

Artisanat	Production		M Métal	M Bois	Restau	Moulin	Studio Ph	Couture	Coiffure
		Nb	8	4	3	4	2	6	3
	Service		Atelier Méca	Vuganisateur	Pressing	Coordonerie			
Nb		2	4	1	2				

Source : Enquêtes PDC, 2019 - ARD

Dans ce secteur, certains acteurs, notamment les menuisiers métalliques, les menuisiers en bois, les mécaniciens, etc. sont organisés en association mais peu dynamique du fait de la concurrence et de la rareté de l'offre de service. Le secteur de l'artisanat est dominé par les immigrés résidents venant pour la plupart de la région de Diourbel (Touba) qui pratiquent ces métiers avec leurs familles. Leurs femmes sont également très remarquées dans la restauration. Les autres immigrés, nigériens tiennent les activités telles que le pressing et de cordonnerie.

Créée de façon informelle, l'association existante, de même que les acteurs dans leur ensemble manquent de dynamique organisationnelle à cause surtout d'un manque d'encadrement, de financement du secteur de la faiblesse de l'offre et du faible niveau de qualification.

**Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur**

Atouts	Contraintes	Défis
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développement progressif des services publics ;</li> <li>✓ Position de ville Carrefour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque de professionnalisme des acteurs ;</li> <li>✓ Manque d'infrastructures dédiées ;</li> <li>✓ Faible niveau d'organisation des acteurs ;</li> <li>✓ Difficulté d'accès aux financements ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'intensification de la production artisanale ;</li> <li>✓ Amélioration de la gouvernance du secteur artisanal ;</li> <li>✓ Promouvoir l'artisanat et facilitation de l'accès aux financements ;</li> </ul>

**2.5. Le système financier**

Dans la Commune de Pété, le système financier s'appuie principalement sur la présence de la poste finance qui offre un service financier très divers, du Crédit mutuel Sénégalais (CMS) et de La Banque Agricole (LBA), (ex CNCAS), qui constitue la principale banque des riziculteurs.

Cependant les pénibles conditions d'accès aux crédits qui ne sont pas à la portée de populations à majorité constituée de faibles revenus freinent l'essor du secteur financier dans la Commune. Même le GIE des riziculteurs de Pété principale partenaire de La Banque Agricole déplore les lenteurs de financements qui retardent le démarrage des campagnes agricoles.

**2.2. SECTEURS D'APPUI À LA PRODUCTION**

**2.2.1. Transport**

Le transport joue un rôle important dans la dynamique économique de la Commune en créant une connectivité permanente entre Pété et son hinterland. Il est remarqué l'existence principalement d'un circuit constitué de trois destinations : i- Dakar et les autres régions ou localités, assurée par les bus, ii- la zone du Diéri et du walo, assurée par les 4x4 (Oupya) pour la zone Diéri, alors que les Mini cars assurent les directions de la zone walo , iii- la zone urbaine, assurée par le transport hippomobile.

Pour Dakar, tous les jours, 1 bus prend des passagers en destination de Ndoum, St – Louis, Dakar, etc. Des taxis cars sept (7) places interviennent également sur ce circuit de l'axe de la RN2.

Tous les Lundis et les Vendredis, en fonction des marchés hebdomadaires de la zone Diéri, 7 à 8 voitures transportent des marchandises et des personnes en direction de Boki, Gay kadar, Yawaldé, etc. Dans la zone du Walo la destination est assurée tous les jours par un mini car en destination de Dioudé Diabé (Dandémayo). Au-delà de ces circuits organisés à partir de la gare de Pété, la Commune reçoit souvent sur l'axe de la RN2 des voitures de transport qui s'arrêtent pour prendre des clients occasionnellement.

Le transport urbain, entre les quartiers de la Commune est assuré par le transport hippomobile dont le parc est estimé à 40 charrettes. Ce type de transport est utilisé en grande partie par les femmes le matin pour le marché.

Avec la réhabilitation de la RN2 et de la Dorsale en perspective, l'augmentation du flux du transport des biens et services à travers

la Commune va entraîner le développement des services de restaurations, de réceptifs, ce qui d'ailleurs est déjà visible avec la présence de personnel de nationalité différentes dans les chantiers routiers.

Le secteur du transport de la Commune est constitué d'une gare routière entièrement construite par la Commune. Cette gare routière n'est pas actuellement exploitée par les acteurs. Ces derniers jugent que l'espace est très étroit et ne pourrait contenir l'ensemble des services du transport. Cependant, le processus de sa mise en service est en cours avec son électrification prévue par la Commune. Le parc automobile est riche de 8 voitures composées de 4x4, de 7 places et de 3 mini cars.

**Tableau 13 - synthétique des infrastructures et équipements du secteur**

Types	Gare	Bus	4x4 (Oupya)	7 places	Mini cars	Charrettes
Nombre	1	1	1	3	3	40

Source : Enquêtes PDC, 2019 - ARD

Au plan de la dynamique organisationnelle, il est noté l'absence de cadre fédérateur des acteurs du transport. L'animation se fait autour d'une personne qui organise tous les circuits. Ces acteurs déplorent cependant, l'absence de concertation avec la Commune.

#### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

Atouts	Contraintes	Défis
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proximité de la RN2 ;</li> <li>✓ Position de ville Carrefour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exiguïté de l'infrastructure existante ;</li> <li>✓ Absence de structure fédérateur des chauffeurs et transporteurs ;</li> <li>✓ Faiblesse et vétusté du parc automobile ;</li> <li>✓ Difficulté d'accès aux financements ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise à une infrastructure répondant aux normes ;</li> <li>✓ Amélioration de la gouvernance du secteur ;</li> <li>✓ L'accès aux financements des acteurs ;</li> </ul>

### 2.2.2. Energie

Toutes les types d'énergies sont utilisées dans la Commune de Pété. En 2019, l'enquête réalisée par l'ARD dans le cadre du PIC a révélé que 59% des ménages ont accès à l'électricité, 25% des ménages utilisent la lampe tempête et 2% utilisent la bougie pour s'éclairer. Il est également noté la consommation des autres formes d'énergie tels que le gaz, le carburant et les ligneux :

- ✓ **L'électricité** ; au-delà des ménages, elle est utilisée dans la production agricole avec la station de pompage pour la culture irriguée. L'ouvrage hydraulique fonctionne également avec de l'électricité ainsi que toutes les infrastructures communautaires (mosquées,..) et l'éclairage public. Les acteurs du secteur de production évoquent la cherté de l'électricité dans la production agropastorale et hydraulique.
- ✓ **Le carburant**, une seule station d'essence assure le ravitaillement des voitures, motos entre autres au niveau de la Commune.
- ✓ **Le gaz, et le bois (combustibles ligneux)** sont plus utilisés par les ménages pour la cuisson mais pour le gaz, il n'existe pas de dépotoir normé, l'accès est assuré par l'essentiel des boutiques au niveau de la Commune. Les combustibles ligneux sont le plus utilisés par les ménages de la Commune alors qu'actuellement, l'accès au bois de chauffe est très difficile au regard du niveau de dégradation très avancé des ressources ligneuses.

#### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

Atouts	Contraintes	Défis
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Disponibilité d'un potentiel solaire</li> <li>✓ Existence de produits dérivés agropastorales pour la production d'énergie renouvelable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faiblesse des revenus de la plupart des ménages ;</li> <li>✓ Méconnaissance des autres sources énergétiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diversification des sources énergétiques ;</li> <li>✓ Promotion de l'utilisation des énergies alternatives et renouvelables (ménages, production agropastorale et hydraulique) ;</li> </ul>

### 2.2.3. Postes et Télécommunication

#### 2.2.3.1. Postes

La Commune de Pété dispose d'un bureau de poste qui assure l'essentiel des transactions postaux de la population des localités environnantes. Les types de services les plus couverts par la poste sont : la distribution des plis, les commandes en ligne et les paiements des mandats.

L'offre en boîtes postales est au nombre de 200 boîtes mais il n'y a qu'un seul abonné pour toute la Commune.

En 2016 et 2017, la plupart des lettres viennent de l'extérieur du pays (France, Espagne, Italie, Etats-Unis,..) et les messageries, des villes (Dakar, et autres régions). Il y a plus de lettres et de colis postaux reçus que transmis.

Pour les mouvements financiers en termes de mandats émis et payés en 2016, le bureau de poste de Pété a émis un montant annuel 794 437 651 FCFA de mandats contre 995 856 717 FCFA en 2017, soit une augmentation de 201 419 066 FCFA. Alors qu'en 2019, le nombre de mandats émis est supérieur de 92 237 350 FCFA que les montants des mandats reçus. Les localités de provenance sont de l'intérieur du pays (Dakar et autres régions) et à l'extérieur, nous avons : France, Espagne, Italie, Etats-Unis,.. entre autres. Les points de transferts d'argent, wari, orange money, sont également bien présents surtout dans les transactions financières de mandats plus ou moins faibles et à des rayons limités.

**Tableau 14- Synthèse des transactions postales**

Lettres et Colis postaux 2019			Mandats Postaux		
Informations	Transmis	Reçus	Année	Montants Emis	Montants Payés
Nombre de poste aux lettres	20	200	2016	794 437 651 FCFA	781 562 068 FCFA
les messageries comprenant les paquets et les colis	10	25	2017	995 856 717 FCFA	903 619 367 FCFA

Source : Bureau de Poste Pété 2019

### 2.2.3.2. Télécommunication

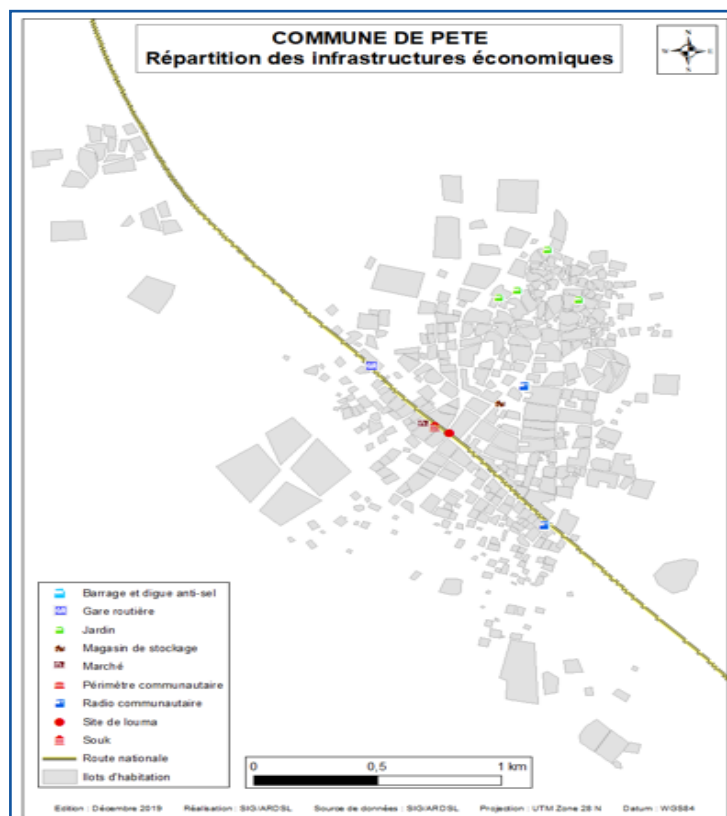
Les réseaux de télécommunication sont aussi bien présentes et diversifiés dans la Commune de Pété. Les principales opérateurs de téléphonies mobiles et fixes, SONATEL (Orange), SUDATEL (Expresso) et SENTEL (Tigo), sont présents dans la Commune. La couverture de toute la Commune est assurée cependant, des problèmes de stabilités de réseaux sont évoqués par les utilisateurs de la téléphonie mobile.

L'accès aux réseaux internet n'est possible que dans les services publics ou privés installés dans la Commune ou dans une moindre mesure dans les établissements scolaires. Cependant, la mauvaise qualité du réseau constitue la principale contrainte à la Communication.

En matière de radios, il existe une radio communautaire (FM/pété), une radio Municipale Fouta FM, qui assurent la couverture radio dans toute la commune et les localités environnantes mais des chaînes nationales en particulier RTS, WalfTV et SUD FM sont aussi écoutées, avec cependant, une faible qualité de couverture. En matière de TV, la présence de la chaîne Canal+ permet l'accès d'une offre très diversifiée de chaînes de télévisions du niveau national et international avec une bonne qualité d'images.

### Synthèse des atouts, contraintes et solutions du secteur

Atouts	Contraintes	Défis
✓ Présence d'infrastructures et des acteurs de la Télécom	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Instabilité des réseaux ;</li> <li>✓ Faible accès aux TIC dans les établissements d'éducation ;</li> <li>✓ Retard dans les transactions financières des populations.</li> </ul>	✓ Promouvoir les TIC dans le secteur de l'éducation ;



### III. PROFIL GOUVERNANCE LOCALE

#### 3.1. Le conseil municipal

Le conseil municipal de la Commune de Pété est composé de 40 conseillers avec un respect strict de la loi sur la parité, 20 hommes et 20 femmes. Le conseil municipal est installé avec 18 commissions statutaires. Le niveau d'instruction des élus est assez acceptable 55%, dont 15 hommes et 7 femmes, 13% sont alphabétisés alors que 33% sont non instruits. On retrouve des professions très diversifiées parmi les élus (enseignants, ingénieurs, comptables, responsables de programme, juristes, électriciens, ASCOM, commerçants, etc.), les ménagères ne représentent que 38% des élus. La représentation également des jeunes dans ce conseil est moyenne, sur les 40 conseillers, seul 14 ont un âge moyen de 40 ans, soit 35% du conseil alors que 26 ont un âge supérieur à 40 ans.

L'administration municipale est assurée par le secrétaire municipal et 7 autres agents, constitués de permanents : 1 régisseur des recettes, 1 comptable des matières, 1 agent état civil et de temporaires dont 2 collecteurs de recettes et 2 techniciennes de surface. Il faut noter que depuis l'évaluation de la performance de la Commune, le niveau et la qualité de gestion administrative et technique du service municipal a été considérablement accru.,

En termes d'équipements, la Commune a fait un très grand effort en renforçant les conditions de travail du personnel et de l'accueil des populations. La salle de réunion compte 70 chaises et 2 grandes tables de réunion.

**Tableau 15- synthèse des équipements de la Commune**

Equipements	Etat civil	bureaux
Ordinateurs	04	03
Armoires de rangement archives	02	05
Tables ordinateurs	01	01
Etagères pour archives	01 de 12 étages	00
Tables bureaux	03	05
Chaises ministres	01	04
Chaises visiteurs	03	07
Banc visiteurs	01	01
Logiciel(ERA)	01	
Chaises réunion	70 chaises salle de délibération	

Source : Commune Pété 2019



### 3.2. Dispositif de bonne gouvernance

Pour promouvoir la participation citoyenne à la vie de la Collectivité Territoriale, la Commune de Pété a créé au-delà d'une Commission de gouvernance des affaires locales, un cadre de concertation qui regroupe l'ensemble des représentants des organisations communautaires, des services déconcentrés et autres acteurs de la société civile. Ce cadre de concertation est créé le 11 juillet 2019, par arrêté n°08/2019/CP/AS/DP. Depuis 2011, la Commune a également en plus des délégués de quartiers, mis en place dans les huit (8) quartiers de la Commune les conseils de quartiers ceci, dans une perspective de promotion de la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales. Mais ces structures sont peu fonctionnels.

Le renforcement de cette participation citoyenne pour le développement communal se manifeste par la réalisation de plusieurs projets en cours, il s'agit notamment du projet SIPA (Société d'Intensification de la Production Agricole), initié par la Commune, de la réalisation du stade municipal de Pété avec l'appui du PNDL. En perspective, la Commune a programmé la construction de la maison du citoyen dédiée à la jeunesse, à la culture et au loisir.

### 3.3. Gestion budgétaire

Les montants globaux de réalisation du budget de la Commune de Pété ont connu une évolution en dents de scie, de 48,90% de taux de réalisation en 2016 pour un montant prévisionnel de 129 662 814 FCFA. En 2017, le budget de la Commune a connu une légère baisse, avec un montant prévisionnel de 116 537 231 FCFA, le taux de réalisation est de 43,38%. D'une manière globale, on note un faible niveau d'exécution des dépenses de budget pour les années 2017 et 2018, les taux des dépenses ne dépassent pas les 50%, ce qui démontre une prise en charge encore insuffisante des compétences transférées notamment pour l'accès aux services sociaux de base.

**Tableau 16- Évolution du budget de la Commune de PETE 2016 à 2018**

RECETTES (en millions)		ANNEES		
		2016	2017	2018
Fonctionnement	Prévisions	51 276 122	55 581 989	15 000 000
	Réalisations	37 022 671	38 449 956	C G non encore disponible
	Taux réalisation	<b>72,20%</b>	<b>69,18%</b>	
Investissement	Prévisions	96 017 868	119 587 275	65 290 792
	Réalisations	92 640 143	78 087 275	CG non encore disponible
	Taux réalisation	<b>96,48</b>	<b>65,30%</b>	
Total Recettes / Dépenses	Prévisions	129 662 814	116 537 231	75 290 792
	Réalisations	55 353 550	50 550 868	CG non encore disponible
	Taux réalisation	<b>42,70%</b>	<b>43,38%</b>	

Source : Commune de Pété

### 3.4. Mesure des performances de la Commune

L'évaluation de la performance de la Commune de Pété réalisée en 2016 a montré une performance moyenne de 50/100. Mais présentement, il est noté que la commune a fait d'énormes avancées en termes de recrutement de personnels, d'équipements (l'état civil est équipé et outillé), etc. Des avancés sont notamment perçus dans les domaines de la participation citoyenne.

Au niveau de l'état civil, depuis les recommandations des mesures de performance en 2016, la Commune a entièrement renforcé la gestion et l'administration du service ; le service est fonctionnel, le mode d'archivage adapté, des mobiliers de bureau de qualité et système informatisé et le personnel, capacité en gestion informatique.

Mais malgré ces performances constatées, la gestion administrative locale en particulier en matière de pilotage financier, la Commune a une faiblesse dans l'exécution du budget annuel.

**Tableau 17 - Performances de la commune**

Domaines	Critères	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	4/11
	Promotion du développement économique local (DEL)	3/9
<b>Sous total 1</b>		<b>7/20</b>
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	7,5/19
	Gestion technique	8/16
	Gestion fiduciaire	12,5/22
<b>Sous total 2</b>		<b>28/57</b>
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	11/15
	Engagement des citoyens	4/8
<b>Sous total 3</b>		<b>15/23</b>
<b>Total Performance</b>		<b>50/100</b>

### 3.5. Dynamique organisationnelle

La dynamique organisationnelle de la Commune de Pété est soutenue par la présence de 34 organisations constituées d'associations, de GPF, d'ASC, d'amicale, d'organisation de producteurs, entre autres (source : enquêtes IRP2 ARD2019). Cependant, 56% de ces organisations ne disposent pas de reconnaissance juridique et d'instances qui fonctionnent correctement. Parmi elles, 71% ont déclaré ne pas avoir des liens de contacts avec la Collectivité Territoriale. Seules les 8 associations culturelles et sportives et les 8 associations de la Calebasse de solidarité, déclarent avoir des contacts avec la Commune. Le niveau de participation des membres de ces organisations communautaires aux réunions du conseil municipal est très faible 38%. C'est dans cette perspective que la Commune, pour amener les jeunes à mieux participer dans les activités de développement, a lancé le projet de construction d'une maison citoyenne en 2020.

Cette participation citoyenne à la mobilisation des ressources est cependant concrétisée par la présence d'une association de migrants dénommée « LIGGODEN WOROMEN » qui est initiée par la diaspora et qui intègre à la fois les résidents de Pété. Cette association a réalisé des actions de constructions des latrines du lycée, de reboisements, de transferts financiers pour la réalisation d'activités de développement communautaire entre autres. Une convention partenariale avec la Commune est en perspective pour des projets de développement Communal. Elle envisage l'édification d'une médiathèque dont le terrain est déjà délibéré par la commune à son profit.

Avec l'appui du projet Kawolor, un Groupe de Travail Citoyen (GTC) est mis en place au niveau communal pour participer aux activités de développement de la commune relatives principalement à l'insécurité alimentaire.

#### Synthèse des contraintes et Solutions de la gouvernance locale

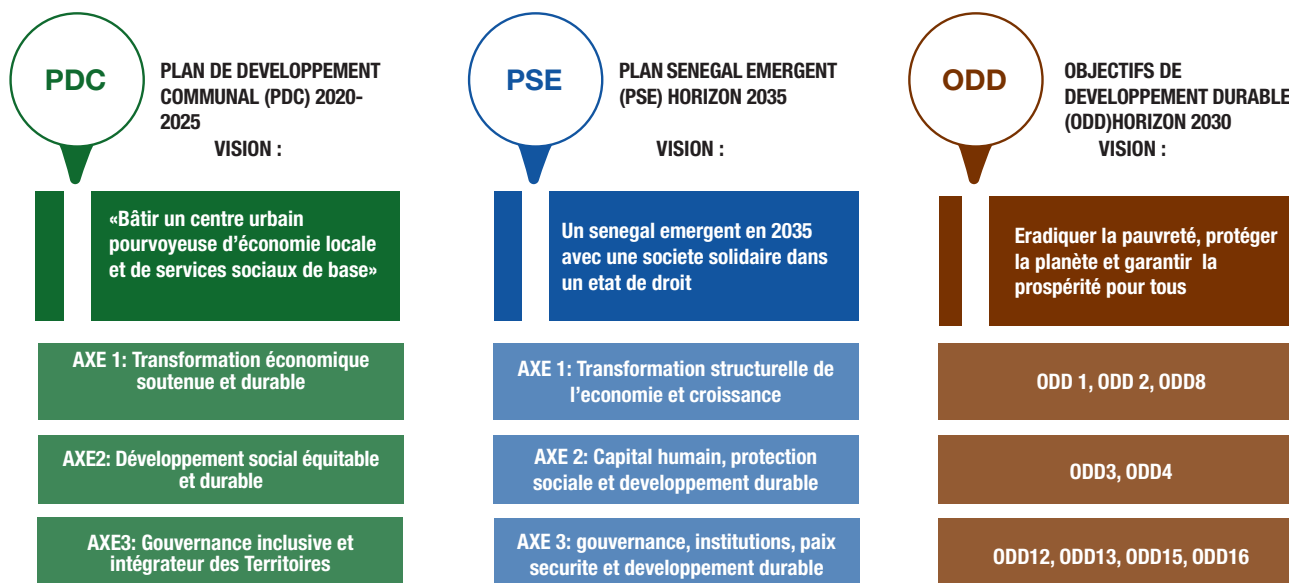
Contraintes	Défis
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faiblesse des moyens de gestion administrative, technique et financière ;</li> <li>✓ Insuffisance des équipements de fonctionnement ;</li> <li>✓ Manque d'innovation dans la recherche de ressources additionnelles</li> <li>✓ Faible exploitation des matières fiscales ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Amélioration du pilotage institutionnel, technique et financier de la Commune ;</li> <li>✓ Renforcement de la gouvernance participative et de la citoyenneté dans le territoire communal</li> <li>✓ Renforcement de la dynamique organisationnelle et partenariale avec les acteurs des secteurs sociaux et productifs.</li> </ul>

## TROISIEME PARTIE : PLANIFICATION

### I. I. DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

#### 1.1. Articulations du plan de développement au cadre strategique national (PSE, ODD)

Les perspectives attrayantes de la Commune de Pété permettent de dégager des stratégies qui s'articulent parfaitement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et au Plan Sénégal Emergent (PSE).



#### 1.2. La vision de développement

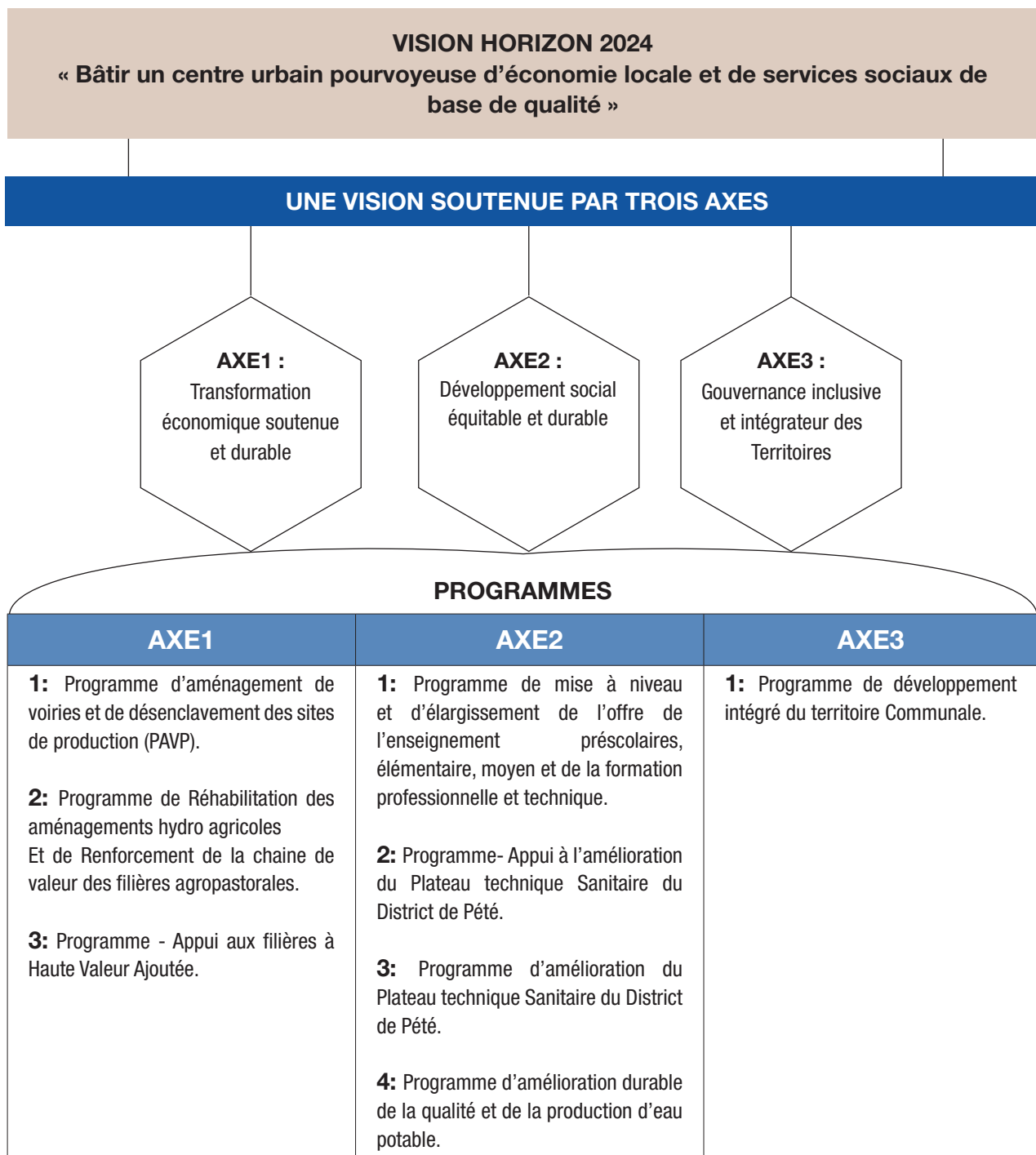
La commune de Pété joue le rôle de seconde ville sanitaire (district de santé), d'accès aux services sociaux de bases et aux services administratifs du département, après la Commune de Podor.



A cet état de fait, s'ajoute sa position géographique conjuguée à l'implantation d'infrastructures administratives qui fait de Pété une commune de services de grandes envergures connectée à son hinterland. Ce qui confirme ainsi, ce rôle de trait d'union entre le Diéri et le Walo, qu'elle a jadis joué en facilitant le Commerce de la Gomme arabique vers Saldé chef lieu de Canton.

De ce fait, la vision de développement socioéconomique durable tracée par les autorités de la Commune de Pété, colle parfaitement à cet dynamique du vécu du territoire, il s'agit ainsi, de « bâtir un centre urbain pourvoyeuse d'économie locale et de services sociaux de base de qualité».

Ainsi, l'option stratégique retenue pour la période 2020-2024 tourne autour de trois (3) axes stratégiques avec des objectifs clairs, réalisables à travers huit (8) programmes.



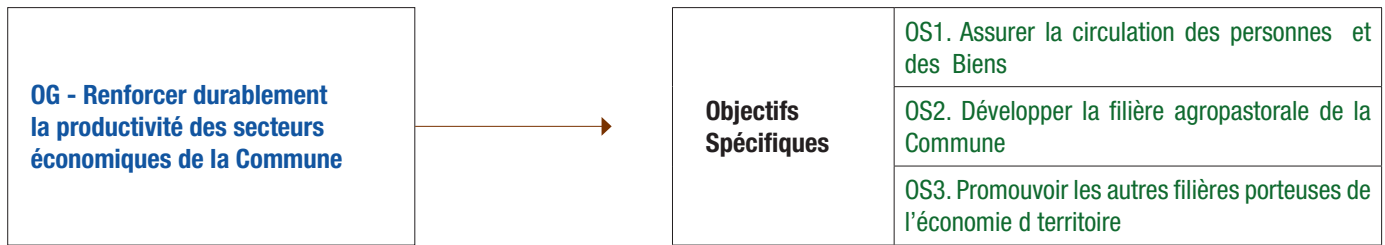
**1.2.2. Programme par axe d'intervention.**

Quatre (4) axes stratégiques (AS) ont été retenus dans la définition des orientations de développement de la commune de Pété pour un horizon temporel de cinq (5) années (2020 – 2024). Il s'agit de :

- Axe1- Transformation économique soutenue et durable ;
- Axe2- Développement social équitable et durable ;
- Axe3- Gouvernance inclusive et intégrateur des Territoires.

### 1.2.2.1. Axe 1 : transformation économique soutenue et durable

Cet axe stratégique comprend cinq (5) programmes centrés autour de la réalisation d'aménagement hydro agricole structurants, de production agropastorale et d'appui aux autres filières de production à haute valeur ajoutée (artisanat, commerce, transport,..).



R1- l'aménagement de voiries urbaines est effectif et les sites de Production sont désenclavés	<b>ACTIONS</b>
<b>Prog1- Aménagement de voiries et désenclavement des sites de production</b>	Construction d'un pont d'entrée pour l'accès du périmètre hydro agricole du Wados
	Aménagement de 4 km de Pistes de production (primaire du Wodos)
	Aménagement de voiries urbaines (axes principales 10km)

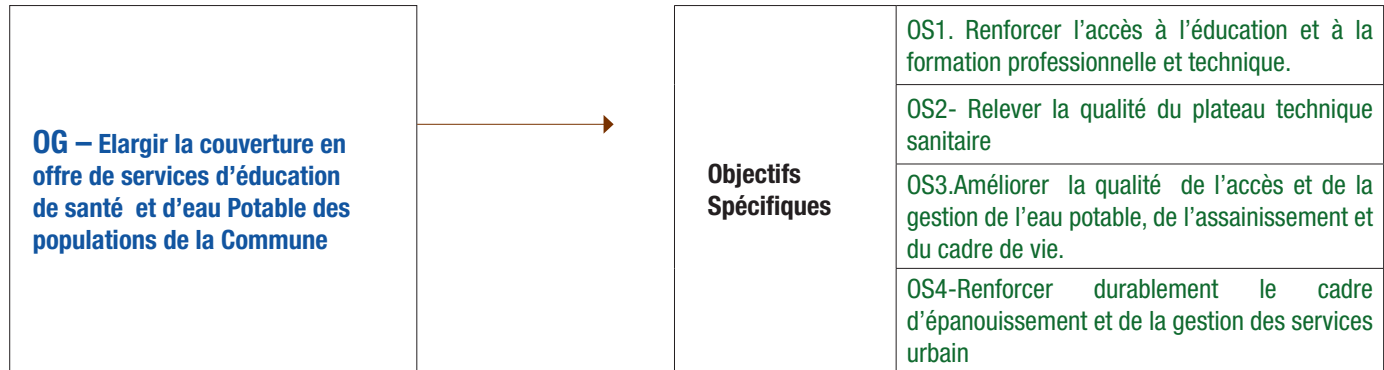
OS2.R2 - la production agricole est intensifiée et valorisée.	<b>ACTIONS</b>
<b>Prog2 - Intensification de la production de la chaîne de valeur des filières agropastorales</b>	Réhabilitation des périmètres irrigués du Wados
	Réhabilitation des ouvrages hydrauliques du Wados
	Aménagement les terres délibérées de la zone (Diorodou), source d'eau Doué 435 ha ;
	Réhabilitation de la ferme maraichère de Ballèle
	Réhabilitation de la ferme de la Société d'Intensification de la Production Agricole (SIPA)
	Réalisation de clôtures de 6 jardins écologiques maraichères de quartiers de la Commune
	Aménagement et protection de 2 Jardins maraichères de quartiers de Sinthiane I&II
	Réalisation d'une ferme agropastorale pour la culture fourragère (aménagement, équipement, énergie propre)
	Implantation d'un complexes infrastructurel d'appui aux filières agropastorales (commercialisation, abattage, chambre de conservation de produits périssables),
	Unités de mini - rizeries (décortiqueuse) pour la transformation de la production
	Construction d'un poste de Vétérinaires
	Réhabilitation du magasin d'aliment de bétail de la Commune
	Appui en équipement d'aménagement et de production agricole
	Appui Institutionnel et renforcement de la dynamique organisationnelle de 2 filières de production agropastorales
Promotion des métiers liés à la filière élevage (unités de tannage de peaux, de production laitières)	

OS3.R4- Accompagnement la production des autres filières économiques	<b>ACTIONS</b>
<b>Prog 3 - Appui aux filières à Haute Valeur Ajoutée</b>	Réhabilitation les infrastructures marchandes de la Commune
	Construction et d'équipement d'un centre (site déjà délibéré) de production et d'expositions artisanales
	Promouvoir les énergies propres pour la production hydro agricoles et pour la consommation des ménages
	Faciliter l'accès aux financements pour les acteurs par la mise en place d'un fond d'appui à la production agropastorale
	Organisation et accompagnement des acteurs des autres filières économiques (Transport, artisanat, commerce,..).

### 2.2.2.2. Axe2- Développement social équitable et durable

L'axe 2, au regard du rôle jou » aujourd'hui par ce territoire concerne la construction d'infrastructure pour élargir l'offre avec la construction d'une case des tous petits (CTP), d'un centre de formation professionnelle et technique ainsi que la réhabilitation de l'existant et leur équipement.

L'axe 2, au regard du rôle jou » aujourd'hui par ce territoire concerne la construction d'infrastructure pour élargir l'offre avec la construction d'une case des tous petits (CTP), d'un centre de formation professionnelle et technique ainsi que la réhabilitation de l'existant et leur équipement.



<p>OS1.R1- L'offre d'éducation, de formation professionnelle et technique est renforcée dans la Commune</p>	<p><b>ACTIONS</b></p>
<p><b>Prog 1 - Elargissement de l'offre et de la qualité de l'environnement de l'enseignement préscolaires, élémentaire, moyen et de la formation professionnelle et technique.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'un Centre d'Intégré d'Education Préscolaire</li> <li>Construction d'un Lycée Clés à main</li> <li>Réhabilitation de la Case des Tous Petits (DIPE)</li> <li>Réhabilitation de 21 salles de classes de l'enseignement élémentaire</li> <li>Construction de 5 Salles de classe élémentaire (4), collèges(1)</li> <li>Aménager l'espace de détente et de jeux de la Case des Tous Petits</li> <li>Construction de 3 Blocs d'hygiènes dans les 2 écoles élémentaire et le collège</li> <li>Réhabiliter 12 Boxes d'hygiènes dans les 2 écoles élémentaires et le collège</li> <li>Electrification d'une école élémentaire</li> <li>Construction de 3 Salles Informatiques dans les 2 écoles élémentaire et le Collège</li> <li>Construction et équipement d'une bibliothèque Communale</li> </ul>

<p>OS1.R2- Les cadres de gestion, d'accueil et l'environnement scolaire sont améliorés</p>	<p><b>ACTIONS</b></p>
<p><b>Suite Programme 1 - PAOQE.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipement de 2 écoles élémentaire et du collège en matériels informatiques</li> <li>Equipement des 2 écoles élémentaire et du collège en 174 tables bancs</li> <li>Equipement de 2 écoles élémentaire et du collège en 300 manuels scolaires</li> <li>Accompagnement et Equipement de l'école « Hédís » des sourds – muets de la Commune</li> <li>Réfection et entretien de 174 tables Bancs des écoles élémentaires et du collège</li> <li>Construction d'un Centre de formation Professionnelle et technique départementale à IEF de Pété.</li> <li>Formation des APE et des CG des établissements de l'élémentaire et du moyen</li> <li>Renforcement de la dynamique organisationnelle et de gestion des comités de gestion</li> </ul>

OS2.R3- Renforcement de l'environnement et du service sanitaire	ACTIONS
<b>Prog 2 - Appui à l'amélioration du Plateau technique Sanitaire du District de Pété.</b>	Mise à niveau de l'hôpital (construction d' un bâtiment ophtalmo)
	Recrutement du personnel médical (2 Sages-Femmes, 1 chirurgiens, 1 radiologue et sessions)
	Aménager une aire de détentes pour les malades et les accompagnants
	Equipement en lits
	Equipement en ambulance médicalisée
	Equipements en chariots
	Renforcement de la prise en charge du personnel Communautaire (20 agents)
	Equipement en incinérateur de déchets biomédicaux
	Renforcement de capacité du Comité de Santé



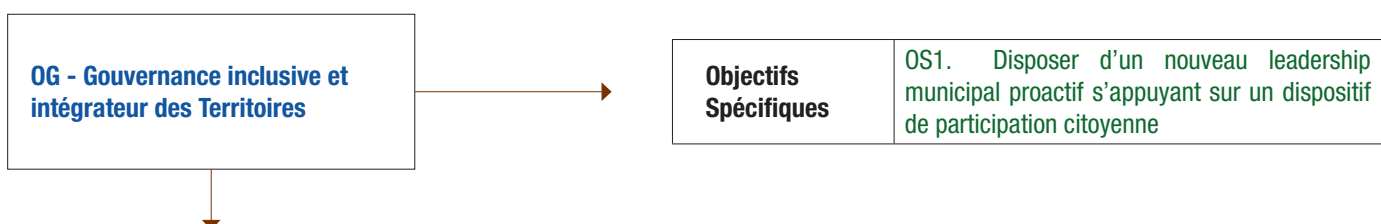
OS1.R1- L'offre d'éducation, de formation professionnelle et technique est renforcée dans la Commune	ACTIONS
<b>Prog 3 - Aménagement urbain et de gestion durable du cadre de vie des populations.</b>	Construction d'un second château d'eau de 100m et d'une cabine de pompage
	Réhabilitation du Forage et des équipements existants
	Construction d'une plateforme d'énergie solaire pour le forage
	Renforcement de Capacités techniques et administratives de l'Asufor
	Aménagement de canaux de réseau d'eau Pluviale (km)
	Promotion des latrines modernes
	Elaboration d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) et d'un PA (plan d'assainissement)
	Soutien à un système organisé et normé de gestion des déchets solides
	Aménagement d'espaces verts et d'aires de détentes dans la Commune
	Electrification publique de 147 Lampadaires solaires des quartiers de la Commune
	Electrification des édifices publics et Communautaires en énergies renouvelables



OS4.R5- la Culture, les sports et le cadre d'épanouissement urbain sont durablement promus	ACTIONS
<b>Suite Programme 1 - PAOQE.</b>	Construction d'une Salle de Spectacle dans la Commune
	Construction d'une bibliothèque moderne (média-bibliothèque) Communale
	Valorisation et vulgarisation des patrimoines culturels du département
	Renforcement Institutionnelle et de la dynamique organisationnelle des acteurs
	Appui à l'entretien du stade municipal
	Aménagement de 2 terrains fonctionnels multi - usages dans l'élémentaire et le moyen
	Appui à la formalisation et l'affiliation des clubs et ASC
	Aménagement de 2 terrains de Sports pour les établissements scolaires

### 2.2.2.3. AXES : Gouvernance inclusive et intégrateur des Territoires

L'axe 3 vient concrétiser le rôle de territoire carrefour qui sert de relais dans la dynamique d'animation du développement social et économique entre les territoires du Diéri et du Walo. C'est pourquoi la vision des autorités locales tient au renforcement du leadership municipal pour bâtir ensemble un avenir meilleur à travers un programme de développement intégré du territoire.



OS1.R1. Renforcement d'un leadership inclusif et participatif	ACTIONS
<b>PROGRAMME 1 - développement intégré du territoire Communale</b>	Réhabilitation de l'hôtel de ville
	Appui à la mise en place d'un dispositif d'intercommunalité pour le développement économique des territoires
	Renforcement de Capacités des élus locaux (leadership, marketing territorial, Décentralisation & Compétences transférées)
	Appuis institutionnels aux initiatives locaux
	Programme de promotion des groupes vulnérables
	Mise en place d'outil de suivi des plans et de gestion technique et administrative (manuel de procédure, plan de travail, ...)
	Etude diagnostic pour le soutien de l'amélioration de fiscalité locale

## II. PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL, (COUT GLOBAL DU PIL ET REPARTITION PAR AXE).

Le présent Plan d'Investissement Local, élaboré pour un horizon temporel de cinq années (2020-2024) est estimé à un montant total de 1 milliard 204 millions de Franc CFA ainsi réparti : 262 millions de franc CFA pour 2020, 265 millions en 2021, 354 million en 2022, 195 millions en 2023 et 128 millions en 2024. Ce montant ne prend pas compte les grands programmes d'aménagements hydro agricole, la production pastorale et les infrastructures hydrauliques lourds d'investissements.

Ces investissements sont cependant indispensable pour le développement économique locale en boostant la production agropastorale et en améliorant la qualité de production d'eau potable.

### a- Lecture du Plan d'Investissement Local (PIL) par domaine et par axe stratégique

AXES STRATEGIQUES DU PDC	PLAN 2020 - 2024					
	Total	2020	2021	2022	2023	2024
<b>AXE1 : Développement économique soutenue et durable</b>						
Prog PAVP	-	0	-	-	-	-
Prog PIPFA	414	45	126	88	95	60
Prog AFHVA	107	4	34	34	15	20
Budget Total Profil Economique	521	49	160	122	110	80
<b>AXE2 : Développement social équitable et durable</b>						
Total Prog PAOQE (Education)	196	42	38	62	30,5	24
Total Prog APTS (Santé)	37	19	4	9	3	2
Prog AUGEV ( Eaux, Assainissement & Cadre de Vie)	357	133	33	151	40	1
Prog REGSU (Culture, Sport et Loisirs)	52	10	17	3,25	7,75	15,25
Budget Total Profil Social	642	202	91	225	82	42
<b>AXES3 : Gouvernance inclusive et intégrateur des Territoires</b>						
Prog Gouvernance - Leadership	42	10,75	14	7	3,9	6,1
<b>Budget Total Programme d'Investissement Local (PIL)</b>	<b>1 204</b>	<b>262</b>	<b>265</b>	<b>354</b>	<b>195</b>	<b>128</b>

### b- Lecture du Plan d'Investissement Local par axe stratégique et par année

Programme d'Investissement Local (PIL) Commune de Pété	PLAN 2020 - 2024 (en million de FCFA)					
	Total	2020	2021	2022	2023	2024
<b>AXE1 - Développement économique soutenue et durable</b>	521	49	160	122	110	80
<b>AXE2 - Développement social équitable et durable</b>	642	202	91	225	82	42
<b>AXES - Gouvernance inclusive et intégrateur des Territoires</b>	41	10,75	14	7	3,9	6,1
<b>Budget Total Programme d'Investissement Local (PIL)</b>	<b>1 204</b>	<b>262</b>	<b>265</b>	<b>354</b>	<b>195</b>	<b>128</b>

## III. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET MECANISME DE SUIVI EVALUATION

### 3.1. Stratégie de mobilisation des fonds

Le montant du Plan d'Investissement Local (PIL), pris dans sa globalité semble être hors de portée des capacités de la Collectivité territoriale au regard de la faiblesse des ressources locales et des fonds de dotation de l'Etat par rapport aux besoins globaux d'investissement programmés pour les cinq années mais aussi par année.

Ce Plan constitue donc selon le vœu des autorités locales, le cadre de référence, désormais, pour tous les intervenants, acteurs municipaux, communautaires comme partenaires techniques et financiers.

Le conseil municipal devra mettre en œuvre des stratégies de plaidoyers, de vulgarisation du PIL au niveau de réseaux de partenariat avec l'appui de l'Agence Régionale de Développement, du PNDL, de l'ADM, de l'Etat, etc. Il sera chargé d'organiser un forum des partenaires et d'initier des actions de lobbying auprès des populations locales pour favoriser le civisme fiscal et la mobilisation des contres parties locales.

Trois principaux leviers devront être activés de manière optimale par le conseil municipal pour lever des ressources additionnelles :

- ✓ l'identification de l'ensemble des sources de recettes fiscales ;
- ✓ l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- ✓ le recouvrement des recettes budgétaires ;

En plus la commune peut compter sur les leviers externes constitués d'abord par sa Communauté expatriée, composée d'environ 4000 personnes très organisée. A travers des rencontres locales, régionales, nationales et internationales d'échanges avec sa diaspora et des missions de prospections de partenaires techniques et financiers externes dans le cadre de la coopération décentralisée, la Commune pourra espérer mobiliser son besoin de financement à l'horizon 2024.

### **3.2. Mécanisme de suivi et d' evaluation du plan**

La réalisation de ce document a permis à la commune de Pété d'avoir un plan d'orientation des politiques de développement, assorti d'un plan d'Investissement local pour un développement économique et social équitable. Ainsi, le Conseil municipal devra s'appuyer sur le dynamisme des acteurs territoriaux à travers un dispositif inclusif, afin de relever le défi de son développement économique et social.

Ce dispositif devra prendre en compte l'échelle quartier à travers les conseils de quartiers et les cadres de concertations sectoriels existants au niveau communal.

Le suivi concerne le déroulement des différentes activités et/ou projets du Plan d'Investissement Local décliné. Il s'agira à travers un tableau de bord des différents axes de développements de surveiller le niveau de mise en œuvre et d'avancement de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le PIL mais aussi de détecter les incohérences éventuelles existantes entre les initiatives en cours et le PIL, en vue d'apporter des réorientations nécessaires.

D'autre part, une évaluation devra se fera à mi-parcours pour réorienter le PIL et prendre en compte les nouveaux projets/programmes des partenaires en perspectives. En 2024, il s'agira de mesurer les performances du développement socioéconomique en relation avec le degré de mise en œuvre du PIL et l'atteinte des résultats escomptés.

## **BUDGET DETAILLE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)**

AXE1 - Développement économique soutenable et durable	PROGRAMMATION 2020 - 2024 (Montants e million FCFA)													
	Besoins		Total		2020		2021		2022		2023		2024	
	Qt	Total	Qt	Coûts	Qt	Coûts	Qt	Coûts	Qt	Coûts	Qt	Coûts	Qt	Coûts
ACTIONS														
Construction d'un pont d'entrée pour l'accès du périmètre hydro agricole du Wados	1	-	0	-		0		-		0		0		0
Aménagement de 4 km de Pistes de production (périmètre du Wodos)	4	-	0	-										
Aménagement de voiries urbaines (axes principales 10km)	10	0	0	-				0				0		0
Total Programme PAVP		-		-				-		-		-		-
Réhabilitation des périmètres irrigués du Wados	297	297	104	-									104	0
Réhabilitation des ouvrages hydrauliques du Wados	1	70	0	70				30		20		20		
Aménagement des terres délimitées de la zone (Diorodou), source d'eau Doué 435 ha ;	435	1305	40	120			10	30	10	30	10	30	10	30
Réhabilitation de la ferme maraichère de Ballèle	7	5,25	7	5,3	7	5,25								
Réhabilitation de la ferme de la Société d'Intensification de la Production Agricole (SIPA)	40	20	40	20			40	20						
Réalisation de clôtures de 6 jardins écologiques maraichères de quartiers de la Commune	6	4,5	6	4,5	6	4,5								
Aménagement et protection de 2 Jardins maraichères de quartiers de Sinthiane I&II	2	5	2	5	2	5								
Réalisation d'une ferme agropastorale pour la culture fourragère (aménagement, équipement, énergie propre)	1	30	0	30										30
Implantation d'un complexe infrastructurel d'appui aux filières agropastorales (commercialisation, abattage, chambre de conservation de produits périssables),	150	30	150	30	50	10	50	10	50	10		10		
Unités de mini - rizeries (décortiqueuse) pour la transformation de la production	1	25	1	25							1	25		
Construction d'un poste de Vétérinaires	1	18	1	18					1	18				





AXE2 - Développement social équitable et durable	Besoins		PROGRAMMATION 2020 - 2024 (Montants e million FCFA)											
			Total		2020		2021		2022		2023		2024	
	Qt	Coût	Qt	Total	Qt	Coût	Qt	Coût	Qt	Coût	Qt	Coût	Qt	Coût
<b>ACTIONS</b>														
Construction d'un Centre d'Intégré d'Education Précolaire	1	12	1	12	-	-							1	12
Construction d'un Lycée Clés à main	1	150	1	-									1	0
Réhabilitation de la Case des Tous Petits (DIPE)	1	2	1	2	1	2								
Réhabilitation de 21 salles de classes de l'enseignement élémentaire	21	0,5	11	11	10	5	11	6						
Sous total 1			-	25		7		6						12
Construction de 5 Salles de classe élémentaire (4), collège(1)	5	7	5	35	-	-			2	14			1	7
Aménager l'espace de détente et de jeux de la Case des Tous Petits	1	1	1	1	1	1								
Construction de 3 Blocs d'hygiènes dans les 2 écoles élémentaire et le collège	3	5	3	15			1	5	1	5			1	5
Réhabiliter 12 Boxes d'hygiènes dans les 2 écoles élémentaires et le collège	12	1	12	12	12	12								
Electrification d'une école élémentaire	1	0,5	1	1	1	0,5								
Construction de 3 Salles Informatiques dans les 2 écoles élémentaire et le Collège	3	8	3	24			1	8					1	8
Construction et équipement d'une bibliothèque Communale	1	12	1	12			1	12						
<b>Sous total 2</b>			-	100		14		13		31				22
<b>OS1.R2- Les cadres de gestion, d'accueil et l'environnement scolaire sont améliorés</b>														
Equipement de 2 écoles élémentaire et du Collèges en matériels informatiques	30	0,20	30	6				-	30	6				-
Equipement des 2 écoles élémentaire et du Collège en 174 tables bancs	174	0,20	174	35		0	50	10	50	10	24	4,8	50	10

Equipement de 2 écoles élémentaire et du collège en 300 manuels scolaires	300	0,3	15	300	15	-	100	5	100	5	5	-	-
Accompagnement et Equipement de l'école « Hédís » des sourds – muets de la Commune	1	2,5	2,5	-	2,5	0,5		0,5		0,5	0,5	0,5	0,5
Réfection et entretien de 174 tables Bancs des écoles élémentaires et du collège	174	0,2	5	174	5	174							
<b>Sous total 3</b>			<b>63</b>	-	<b>63</b>	<b>18,5</b>		<b>18,5</b>		<b>28,5</b>	<b>10,3</b>	<b>10,5</b>	
Construction d'un Centre de formation Professionnelle et technique départemental à IEF de Pété	1	150	150	-	-								
Formation des APE et des CG des établissements de l'élémentaire et du moyen	3	1,5	4,5	5	5	1	1	1	1	1	1	1	0,5
Renforcement de la dynamique organisationnelle et de gestion des comités de gestion	3	1,5	4,5	3	4,5	1		1,5	1	1,5	1	1,5	1,5
<b>Sous total 5</b>			<b>9</b>	-	<b>9</b>	<b>2,5</b>		<b>1</b>		<b>2,5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	
Total Prog PAOQE (Education)			346	-	196	42		38		62	30,5	24	
Mise à niveau de l'hôpital (construction d'un bâtiment ophtalmo)	1	7	7	1	7				1	7			
Recrutement du personnel médical (2 Sages-Femmes, 1 chirurgiens, 1 radiologue et sessions)	15		-	-	-								
Aménager une aire de détentes pour les malades et les accompagnants	1	1,75	1,75	1	2						1,75		
Equipement en lits	1	1,75	1,75	1	2	1		1,75					
Equipement en ambulance médicalisée	1	15	15	1	15	1		15					
Equipements en chariots	20	0,15	3	20	3		10	1,5			10	1,5	
<b>Sous total 1</b>			<b>29</b>	-	<b>29</b>	<b>16,75</b>		<b>2</b>		<b>7</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	
Renforcement de la prise en charge du personnel Communautaire (20 agents)	20			-	-								
Equipement en incinérateur de déchets biomédicaux	1	2	2	1	2		1	2					

Renforcement de capacité du Comité de Santé	1	6	6	3	6	1	2					1	2	1	2
<b>Sous total 2</b>			<b>8</b>	-	<b>8</b>		<b>2</b>		<b>2</b>				<b>2</b>		<b>2</b>
<b>Total Santé Prog APTS</b>			<b>37</b>		<b>37</b>		<b>19</b>					<b>4</b>	<b>9</b>		<b>2</b>
Construction d'un second château d'eau de 100m et d'une cabine de pompage	1	100	100	-	-										
Réhabilitation du Forage et des équipements existants	1	50	50	-	-										
Construction d'une plate-forme d'énergie solaire pour le forage	1	5	5	1	5			1	5						
Renforcement de Capacités techniques et administratives de l'Asufor	1	3	3	-	3		1						1		1
Aménagement de canaux de réseau d'eau Pluviale (km)	15														
Promotion des latrines modernes	77	0,20	15	77	15	20	4	20	4	4	20	4	4	17	3,4
Elaboration d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) et d'un PA (plan d'assainissement)	161	0,15	24	-	24					12					12
Soutien à un système organisé et normé de gestion des déchets solides	300	0,75	225	300	225	150	113				150	113			
Aménagement d'espaces verts et d'aires de détente dans la Commune	3	1,5	5	3	5			1	1,5	1	1	1,5	1	1	1,5
Electrification publique de 147 Lampadaires solaires des quartiers de la Commune	174	0,15	26	174	26			70	11	50	8	54	8	54	8
Electrification des édifices publics et Communautaires en énergies renouvelables	36	1,5	54	36	54	10	15			16	24	10	15	10	15
<b>Sous total Programme AUGEV</b>			<b>507</b>		<b>357</b>		<b>133</b>					<b>33</b>	<b>151</b>		<b>40</b>
Construction d'une Salle de Spectacle dans la Commune	1	12	12	1	12										1
Construction d'une bibliothèque moderne (média-bibliothèque) Communale	1	9	9	1	9			1	9						
Valorisation et vulgarisation des patrimoines culturels du département	5	1,75	9	5	9	1	1,75	1	1,75	1	1,75	1	1,75	1	1,75
Renforcement institutionnelle et de la dynamique organisationnelle des acteurs	5	1,5	8	5	8			2	3,5					3	4,5



TOUT SAVOIR SUR L'ARD



83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL



(+221) 33 961 77 67



ard-sl@ardsaintlouis.org



www.ardsaintlouis.org





